

ATTACHÉ TERRITORIAL

CONCOURS EXTERNE

SESSION 2016

ÉPREUVE DE NOTE

SPÉCIALITÉ : ANIMATION

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'une note ayant pour objet de vérifier l'aptitude à l'analyse d'un dossier relatif au secteur de l'animation dans une collectivité territoriale.

Durée : 4 heures

Coefficient : 4

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne sont en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Vous êtes attaché territorial, responsable du service jeunesse de la commune d'Animville, 25 000 habitants.

Dans le cadre d'une réflexion globale de l'ensemble des services sur l'appropriation de l'espace public par les habitants, le maire souhaite mettre en place un cycle d'animation à destination des enfants et des jeunes sur cette thématique.

En vue d'engager la réflexion, le directeur général des services vous demande de rédiger à son attention une note sur la place des enfants et des jeunes dans l'espace public.

Vous rédigerez cette note exclusivement à l'aide des éléments du dossier.

- Document 1 :** « Les droits en action dans les collectivités amies des enfants » (extrait) – *Unicef* – mai 2015 – 2 pages
- Document 2 :** « Jeunes et espace public. Soutenir les initiatives des jeunes dans l'espace public » – Laurent Courtois – *www.villesaucarre.org* – mars 2013 – 3 pages
- Document 3 :** « L'enfant et la rue » – *Rue de l'Avenir* – septembre 2013 – 6 pages
- Document 4 :** « Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation » – Pascale Garnier – *www.metropolitiques.eu* – 10 avril 2015 – Consulté le 24/02/2016 – 3 pages
- Document 5 :** « Livret de restitution : Imaginons les espaces partagés de l'îlot 08 » (extraits) – *Ateliers de sensibilisation à la ville et à l'architecture, Conseil Architecture Urbanisme Environnement CAUE de Paris* – *www.caue75.fr* – 2013 – Consulté le 17/06/2016 – 5 pages
- Document 6 :** « Les jeunes acteurs de la ville » (extraits) – *Editions de la DIV, Cahiers pratiques* – novembre 2005 – 3 pages
- Document 7 :** « La place des jeunes dans l'espace public : comment vivre ensemble ? » – Olivier David – *www.francaspaysdelaloire.fr* – novembre 2010 – 6 pages
- Document 8 :** « Route ou rue à vivre ? » (extraits) – *Bambini, Arène Ile-de-France* – Consulté le 24 février 2016 – 3 pages
- Document 9 :** « Améliorer ses déplacements sur son territoire – Guide méthodologique n°13, Jeunesse et mobilités » (extraits) – *ANACEJ, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes* – décembre 2013 – 3 pages
- Document 10 :** « Présentation du projet « Rues aux enfants, rues pour tous » » – *www.ruesauxenfants.com* – 2015 – 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.

BIEN-ÊTRE ET CADRE DE VIE

Les droits en action dans les
collectivités amies des
enfants (extraits)- Unicef



Dimensions du bien-être et du cadre de vie : toutes les initiatives visant à offrir à l'enfant et à l'adolescent un lieu de vie favorisant son bien-être et un environnement propice à son développement harmonieux.



Brest
Finistère
(29)

Ville amie
des enfants
depuis 2013
142 724 habitants
27 388 enfants



AMÉNAGEMENTS ET DÉPLACEMENTS URBAINS PENSÉS POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

La Ville de Brest ne manque pas d'imagination pour offrir un cadre urbain sécurisé et convivial pour les enfants et les adolescents en menant des actions très diverses de prévention et de consultation.

Lorsqu'une nouvelle installation urbaine ou une rénovation de quartier est envisagée, la Ville de Brest implique systématiquement les enfants et les jeunes du quartier concerné dans le projet. Ainsi, lors de la rénovation complète de tout un quartier datant des années 70, en partenariat avec l'association des petits débrouillards, les enfants ont dessiné les futurs mobiliers composant l'aire de jeux. Choix des formes et des couleurs, installation d'arbres au pied des immeubles avec les personnels municipaux du service des Espaces verts, restauration d'une fontaine avec la participation des jeunes du quartier, sont autant d'actions favorisant l'implication des enfants du quartier dans une logique d'appropriation et de respect de leur futur environnement. Une autre action emblématique intitulée « des racines sous le béton » a été menée sur ce même quartier. Sept

jeunes âgés de 14 à 16 ans ont joué les reporters en recueillant les témoignages et anecdotes des familles et des anciens du quartier qui ont vu évoluer l'architecture, les modes de vie et les espaces urbains en plusieurs décennies. Riche de liens communs où se côtoient trois générations d'une même famille, ce quartier est considéré comme un village.

Accessibilité, autonomie et sécurité améliorées

Il était important de valoriser et porter cette image conviviale et de proximité par les jeunes dans ce projet de rénovation urbaine, apportant de nombreux changements. Au-delà de la rénovation, toute une réflexion a également été engagée sur l'aménagement de l'espace et les déplacements quotidiens. Ainsi, les emplacements des établissements

scolaires, périscolaires et de loisirs, tels que l'espace multisports, la médiathèque et le Pôle enfance ont été conçus de telle manière qu'ils se situent sur des axes reliant les différents équipements « Enfance » évitant ainsi les flux motorisés importants, au profit des circulations douces et alternatives. Enfin, la Ville soutient et met en œuvre de nombreux ateliers de formation et de sensibilisation dans les écoles, les collèges et les lycées d'éducation routière et de bonnes pratiques pour se déplacer dans la ville en toute sécurité, quel que soit son mode de déplacement. À vélo, à pied ou en scooter, les enfants, les jeunes et les familles sont particulièrement bien protégés ! ♦

POUR EN SAVOIR PLUS

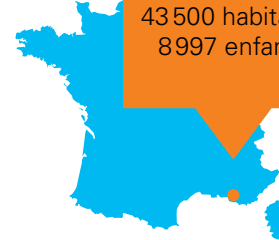
www.villeamiedesenfants.fr / Ville de Brest





Aubagne
Bouches-du-Rhône
(13)

Ville amie
des enfants
depuis 2003
43 500 habitants
8 997 enfants



LES ENFANTS ARCHITECTES DE LEUR NOUVEAU TERRAIN DE JEU

À Aubagne, 60 enfants âgés de 8 à 10 ans ont été associés au réaménagement d'un ancien terrain de vélo cross, peu fréquenté et à l'abandon. Depuis, tout un quartier revit autour de ce lieu où se retrouvent plusieurs générations.

L'aventure a commencé en 2009, lorsque le comité de quartier de la Ville d'Aubagne a décidé de s'emparer de la création d'un nouvel espace public, le Parc des trois diamants, un ancien terrain de vélo cross laissé à l'abandon. Le « terrain des bosses », comme l'appelaient les enfants du quartier, était un espace un peu effrayant, surtout à la nuit tombée. Pour redonner vie à cet espace perdu, la Ville a proposé à tous les habitants du quartier et notamment aux enfants, résidant et fréquentant les deux établissements scolaires situés à proximité, de se mobiliser pour décider ensemble du devenir du terrain. Les enfants ont donc été concertés en amont du projet avec comme objectifs pédagogiques, une initiation à l'urbanisme et à l'environnement urbain, puis une mise en pratique de la citoyenneté.

Associés à chaque étape

La démarche avec les enfants, répartie en cinq équipes, s'est effectuée en plusieurs étapes. « Les enfants qui ont participé à l'élaboration de l'aménagement du terrain des bosses ont réfléchi au projet de manière globale, s'attardant sur les utilisations possibles de l'espace,

définissant les fonctionnalités principales, tout en allant dans le détail » indique l'architecte des services techniques de la Ville. Tout d'abord, il a fallu commencer par comprendre l'organisation d'une ville et d'un quartier à partir d'une malle pédagogique, « La ville en valise » permettant de comprendre la fonction des bâtiments, des voies de circulation et des espaces libres. Puis, pour tenir compte des besoins et des envies des citoyens, les enfants ont mené une enquête sur le terrain, ont pris des photos, réalisé des croquis et des plans pour commencer à émettre des propositions.

Comme un bijou précieux

Ensuite, ils ont créé un espace public en trois dimensions dans le but de concrétiser des fonctions déterminées et appréhender les contraintes techniques, humaines et financières du projet. Après une phase d'explications, d'argumentations et de prises de décisions au sein de chaque équipe, les enfants ont fait des propositions sur le devenir du terrain. Tout cela s'est traduit par la proposition d'équipements permettant le jeu et favorisant la rencontre (un city stade, des jeux d'enfants, des bancs, des tables

de pique-nique), par la qualification d'espaces (arbre à histoires, table d'activités, espace scénique), par l'évocation de couleurs, de formes (notamment le mobilier urbain), de senteurs (plantes grimpantes à fleurs, jardin botanique), et d'ambiances. Bon nombre de leurs propositions se sont retrouvées dans le projet final, construit avec l'ensemble des habitants du quartier, pour devenir « le Parc des trois diamants ». Pourquoi ce nom ? Pour illustrer le partage, l'entraide et la solidarité qui symbolisent ce lieu. Il est le fruit d'un atelier mené avec des enfants pendant l'interclasse pour aboutir à l'écriture d'un conte qui a donné le nom au jardin. ♦

POUR EN SAVOIR PLUS
Olivier Mailliet, responsable secteur
Animation à la Direction Education
olivier.mailliet@aubagne.fr



Jeunes et espace public

Soutenir les initiatives des jeunes dans l'espace public

Par Laurent Courtois

Docteur en sociologie, IRTS Poitou-Charentes

1. Jeunesse, jeunesses et individualisme

La question de la jeunesse dans l'espace public est une constante depuis son émergence comme catégorie des politiques publiques, au début des années 60. « On sait que les Français se sont brusquement aperçus dans le courant de 1959 qu'il existait une jeunesse en France et qu'il serait temps de s'en occuper », comme le relevait Claude Bourdet dans l'ouvrage *La génération des blousons noirs*, paru en 1959. Il nous faut considérer que les mutations sociétales des quarante dernières années ne sont pas sans conséquence sur la sociabilité de la jeunesse. La disparition du travail comme espace structurant d'intégration et l'évolution des structures familiales et éducationnelles redimensionnent la place de la jeunesse dans la société. Si cela a toujours été le cas, nous pouvons constater une accentuation de l'hétérogénéité qui compose la définition même de jeunes, nuancant nettement la catégorie seule et entière d'un « tout » que serait la jeunesse. Il me semble plus approprié de parler de jeunesses au pluriel, car elles sont liées à la fois à l'environnement familial, social, économique et territorial. Si comme l'écrivait Pierre Bourdieu, « *la jeunesse n'est qu'un mot* » elle interroge les rapports sociaux dans notre société à partir de la place qu'occupe chaque citoyen.

Aujourd'hui, plusieurs études et sondages, comme celui réalisé par Le Monde/IPSOS en novembre 2011, montrent la défiance dont font preuve les Français à l'égard des jeunes, les considérant comme désenchantés, sans motivation, sans ambition.



Les contraintes économiques, les mutations sociétales, ne faisant plus du travail un intégrateur social, et la panne de l'ascenseur social sont d'autant de paramètres qui fragilisent et rendent vulnérables les jeunes du 21^e siècle. Il paraît clair que les jeunesses s'éprouvent à partir de deux grandes épreuves, celle de l'investissement et celle de l'identité et de l'autonomie.

Dès la scolarité les jeunes investissent leur temps, leur cursus pour en tirer une plus-value. Cela commence de plus en plus tôt et entraîne chacun à d'abord penser à lui. L'épreuve de l'identité et de l'autonomie n'en est que le prolongement. Cela inscrit les expériences dans une zone de vulnérabilité qui tend à créer un sentiment d'insécurité. Comme le souligne François Dubet, *« la jeunesse est plus définie comme un ensemble de parcours que comme un état, comme une série d'épreuves extrêmement contraintes et comme une obligation de liberté »*. Il faut entendre l'injonction à l'individualisme, portant un repli sur soi pour optimiser son parcours dans une société qui privilégie les chances au détriment des places. Cela impacte directement l'expression publique collective et favorise l'expression anonyme comme sur les réseaux sociaux.

Je serai ainsi tenté de dire que dans ce contexte, ce sont plusieurs jeunesses qui se recomposent dans la société française, souvent liées au territoire. Une jeunesse de banlieue, une jeunesse gentrifiée, une jeunesse rurale. Toutes sortes de jeunesses qui ne se côtoient plus et qui investissent l'espace public de manière bien différenciée. Cette lecture me semble importante pour les femmes et les hommes politiques pour mieux définir leur politique jeunesse sur un territoire.

2. Espace public, espaces publics

Lorsque l'on parle d'espace public, il est fondamental d'en préciser la teneur, car c'est une expression-valise, c'est-à-dire une expression qui peut porter plus qu'elle ne l'imagine, une expression qui peut laisser croire qu'elle est pleine de sens alors qu'elle en est vide et inversement. Pour faire vite, nous retiendrons deux acceptions distinctes par l'utilisation « d'espace public » au singulier et au pluriel.

Par espace public, il faut entendre la distinction d'un espace à partir de sa dimension privée (l'intimité, le familier) et de sa sphère publique (commun à la collectivité). Cette rupture entre un « dedans » et un « dehors » structure les démocraties. Sortir du privé se traduit par participer à la sphère publique en donnant son opinion. L'expression de l'opinion est d'ailleurs pour beaucoup de sociétés un enjeu politique majeur. Pour le rattacher au thème de cette rencontre, l'opinion de la jeunesse est un fait majeur depuis mai 68 en France. Son expression se veut encadrée par les autorités, car la notion de jeunesse est à la fois une catégorie que l'on souhaite mobiliser dans l'espace public alors que dans le même temps elle inquiète.

Dès les années 80, une extension de sens va pousser l'espace public à devenir pluriel et s'inscrire dans une approche urbanistique. Très vite, c'est cet usage qui va s'imposer. Il suffit de voir aujourd'hui, la



manière dont la question « jeunes » est assimilée à celle de la transformation des villes. L'espace est pensé en aménagement et la jeunesse est réfléchie en termes de mobilier ou de réaménagement urbain. Car l'espace public urbain est pensé, construit et donc voulu. Il n'échappe pas à ceux qui en ont la responsabilité. Or, c'est ici un point de questionnement puisque l'espace public dans son sens

premier est une appropriation individuelle et collective révélant ainsi le fait social au sein de la cité. Le risque est de soutenir des produits urbanistiques sécuritaires qui créent des « *espaces interdictionnels* conçus pour intercepter, repousser ou filtrer les usages éventuels » selon les propos de Steven Flusty. Juste une parenthèse, qui mériterait d'ailleurs un séminaire, pour aborder la question du genre dans l'espace public. Il est vraiment intéressant de revenir à l'étymologie du mot « public », dérivé de *pubes* (pubis) et qui concerne la population masculine en âge de s'exprimer dans l'espace commun. Si, je parle de cela, c'est pour insister sur le fait que la très grande majorité des espaces publics est aménagée pour des « jeunes » et que la connotation masculine est quasi-exclusive. La question du genre me semble être un point essentiel pour penser la jeunesse, les jeunes et permettre à la Ville de devenir un lieu de ralliement et de communion.

La question de l'*empowerment* comme pratique émancipatrice, selon Marie-Hélène Bacqué et Carole Biewener, est avant féminine et féministe. En participant à une politisation du social, les mouvements féministes des années 70 ont montré que la force de l'*agency* des femmes dans l'espace public mérite d'être soutenue.

3. Initiatives et considération

Pour prendre en compte les capacités d'action des jeunes, il me semble que le soutien aux initiatives est un tremplin pour les mobiliser comme acteur de leur ville, dans leur ville. Les différentes politiques dites de la Ville, nous ont clairement montré qu'il ne suffit pas d'offrir des aménagements aux jeunes en fonction de leur demande pour les mobiliser à la vie de la cité. Leur force politique ne s'achète pas serais-je tenté de dire, elle se considère. Arrêtons-nous sur cette action de considérer. Emprunté du latin *considerare*, « examiner attentivement par les yeux et la pensée », considérer c'est aussi « tenir compte » et « estimer quelqu'un pour des raisons morales et sociales ». Je crois que l'acte de considérer les jeunes comme des acteurs à part entière de l'espace public dans la ville mérite des politiques ambitieuses qui ne peuvent se réduire à une lecture urbanistique ou bien à une unique vision de problèmes. C'est pour cela que considérer les initiatives des jeunes c'est leur permettre d'apporter leurs opinions dans l'espace public, leur vision de la ville et toutes thématiques qui renforcent le socle du vivre-ensemble.

Certes, il est important de ne pas occulter la question de la mobilité. Dans une société où le présent est liquide, selon l'expression de Zigmunt Bauman, elle devient un paramètre incontournable pour accompagner et initier les initiatives chez les jeunes. En mettant face à la mobilité l'aménagement urbain et architectural, qui se veut dans la durée, il est possible d'interroger l'impact de considération que cela peut produire. La question ici qui me semble fondamentale, porte sur la place de l'éphémère dans la mobilisation des jeunes dans l'espace public.

En prenant le risque de considérer les initiatives des jeunes, les acteurs politiques et les techniciens des villes adressent un message fort : « nous accompagnons vos capacités d'agir incertaines en les considérant comme une responsabilité ». Les soutenir c'est se proposer comme co-responsable, comme co-entrepreneur de la démarche. Au fond, les initiatives des jeunes dans l'espace public, c'est de l'éducation citoyenne expérimentée faisant de la ville un réel espace de démocratie.

Note de cadrage de la rencontre « Les jeunes et l'espace public : quels enjeux ? »

15 mars 2013

- ▶ Les oubliés de la circulation
- ▶ La perception de l'enfant
- ▶ La représentation de l'enfant
- ▶ L'accident
- ▶ Un objectif : 30km/h
- ▶ Etude de cas



PHOTO : ANNE FAURE

L'enfant et la rue



PHOTO : ANTOINE, LOUISE ET JACQUES ROBIN



Introduction : « Les oubliés de la circulation »

L'espace public a de multiples fonctions (promenade, travail, jeu, déplacement) mais dans la majorité des lieux ce sont bien les déplacements motorisés qui prennent le dessus. Cette situation entrave en particulier le développement physique et social des enfants¹ et menace leur santé². Dans la ville où les voitures occupent la majorité de l'espace public, les piétons doivent particulièrement être vigilants à leur sécurité. Cette attention nécessite que nos sens soient habitués aux dangers de la circulation en milieu urbain. Regarder, écouter, réagir pour percevoir les dangers s'apprend. Personnes âgées, personnes à mobilité réduite et enfants sont les piétons les plus vulnérables. Alors que le code de la route vient d'adopter le principe de prudence pour qu'ils soient mieux protégés, il s'agit donc de porter une attention toute particulière à ces publics pour que cette mesure soit effectivement respectée.

La rue a été transformée en route et le code de la route s'est imposé. Aujourd'hui, le « code de la rue » propose des mesures d'apaisement de la circulation en ville et intéresse de plus en plus de citoyens désireux de retrouver des espaces publics conviviaux et sécurisés permettant aux enfants de se déplacer de façon plus autonome.

La circulation est conçue par et pour les adultes. Leur ouïe et leur regard sont sollicités par les flux motorisés et souvent ils ne prennent pas en compte avec suffisamment d'attention les « oubliés de la circulation » que sont les personnes vulnérables dont les enfants. Si, dès 3 ans, les enfants doivent apprendre à observer et s'il est important de leur expliquer le fonctionnement de la « rue » pour qu'ils conquièrent peu à peu leur autonomie dans la plus grande sécurité possible, il convient, avant tout, que les automobilistes soient sensibilisés à la sécurité des enfants dans la rue afin qu'ils changent leurs points de vue et leurs pratiques de conduite.

Cette fiche a pour objet de décrire les spécificités des déplacements de l'enfant dans la rue. Son but est de sensibiliser les parents, les éducateurs, mais aussi les conducteurs de véhicules et les aménageurs, à ces données essentielles, pour que chacun à son niveau puisse agir/réagir avec pertinence. L'accidentologie routière touche encore trop souvent les enfants, or ce fait n'est pas une fatalité.

Cette première partie est complétée par un exemple de démarche en faveur d'une mobilité plus sûre et plus agréable aux abords de plusieurs établissements scolaires parisiens.



PHOTO : ANNE FAURE



PHOTO : ANTOINE, LOUISE ET JACQUES ROBIN



PHOTO : ANTOINE, LOUISE ET JACQUES ROBIN



L'enfant n'est pas un adulte en miniature

Les enfants n'ont pas la même perception de la rue que les adultes du fait de leur taille, du développement de leurs sens, mais aussi de leurs préoccupations et besoins.

Le jeu

La rue est quelquefois utilisée comme un terrain de jeu par les enfants qui seront alors moins attentifs à la circulation. De leur côté, les automobilistes ne pensent pas l'espace public de la même façon.

Le stress

La rue peut être une source de stress pour les enfants. Ils n'ont pas les mêmes capacités d'adaptation que leurs aînés lorsqu'ils sont préoccupés ou lorsqu'un événement inattendu survient comme le surgissement d'une voiture ou un véhicule en recul³.

Lorsqu'ils sont accompagnés et dans un environnement familier, les enfants ont tendance à baisser leur vigilance et à être moins attentifs aux dangers de la rue.



La perception de l'enfant

Les recherches actuelles sur l'éducation routière en sciences cognitives ont montré que la tâche de traversée piétonne est complexe et nécessite les compétences suivantes :

- choisir le bon endroit,
- analyser la situation routière,
- estimer les espaces entre les véhicules ainsi que la vitesse,
- anticiper le comportement des conducteurs.

La vision

Le champ de vision des enfants est réduit de fait de leur petite taille. En comparaison avec un adulte, qui a un champ de vision de 180°, un enfant mesurant un mètre a un champ de vision d'environ 70°.

Ainsi, les enfants voient essentiellement droit devant eux et de nombreux obstacles obstruent leur champ de vision. Ils ne voient pas au-dessus des voitures et sont invisibles des automobilistes.

Les enfants confondent souvent « voir » et « être vu » ainsi que taille et éloignement (une voiture peut leur sembler plus éloignée qu'un camion alors que ce n'est pas le cas).

L'audition

Les enfants ont une bonne ouïe mais ont parfois du mal à déterminer la provenance d'un son. De plus, lorsque l'intensité du trafic est forte, le bruit urbain augmente et peut nuire à la concentration des enfants. Ils ne peuvent réagir qu'à un seul bruit à la fois et sélectionnent toujours celui qui est important pour eux (appel d'un camarade, bruit de jeu, musique, aboiement d'un chien, etc.).

→ La représentation de l'enfant

Les fausses images

Pour les enfants, la rue ne représente pas forcément un lieu hostile et réservé à la circulation. Il peut également s'agir pour eux d'un espace de jeu, ce qui n'est pas le cas (sauf dans les zones aménagées à cet effet).

Les enfants ont tendance à penser que les passages piétons sont des endroits sécurisés où ils n'ont pas à être attentifs.

La mort

Les enfants les plus jeunes ne se représentent pas la mort et n'ont pas vraiment la notion du danger. Ils ont bien plus peur de se faire « gronder » par les adultes que de mourir. Contrairement aux adultes, les enfants ne sont pas capables d'anticiper les conséquences d'un accident.

→ Distance d'arrêt

Selon la vitesse, les voitures mettent plus ou moins de temps à s'arrêter. Ce temps comprend le temps de réaction qu'il faut au conducteur pour commencer à freiner et la distance de freinage. A 50 km/h, la distance totale d'arrêt est de 28 mètres et à 30 km/h de 13 mètres, dans les meilleures conditions du temps de réaction et par chaussée sèche (par chaussée mouillée, il faut doubler la distance de freinage). Les enfants ne sont pas conscients de cette distance nécessaire aux voitures pour se stopper. Il est donc important d'enseigner aux enfants à prendre conscience de cette distance.

→ Stationnement dangereux

Certains types de stationnement « sauvages » tels que ceux sur les passages piétons, sur les trottoirs, en double file, même pour une courte durée, sont un danger important pour la sécurité des piétons en général. Cependant, les conséquences sont aggravées pour les enfants puisque, pour des raisons de compréhension, ils éprouvent d'importantes difficultés pour faire le choix de la meilleure solution avant et pendant le contournement de l'obstacle. Les enfants sont perturbés dans leur trajet et donc plus vulnérables.

→ L'accident

Où ?

La majorité des accidents se produit sur le trajet domicile-école, lorsque les enfants sont isolés au milieu de la circulation où les automobilistes ne sont pas forcément vigilants à la présence des plus petits. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'accident arrive rarement devant l'école à la sortie des classes où la foule formée par les enfants et les parents est parfaitement visible, et incite naturellement les automobilistes à être attentifs. Néanmoins, il a été constaté que les accidents surviennent aussi en présence d'adultes.

Quand ?

Statistiquement, il y a autant d'accidents en période scolaire qu'en période extra-scolaire. Les accidents se produisent aussi le mercredi et pendant les vacances.

Heures critiques : fin de matinée et fin d'après-midi (16h-18h).

En 2011, les 0-14 ans représentent 3% des personnes tuées lors d'un accident de la circulation.

Statistiques

Depuis 10 ans, le nombre d'enfants victimes d'accidents a baissé mais reste néanmoins préoccupant. En 2011, les chiffres sont les suivants :

	Tous usagers				Dont piétons			
	Tués	Hospitalisés	Blessés légers	Tous	Tués	Hospitalisés	Blessés légers	Tous
0 - 4 ans	40	348	931	1279	9	162	349	511
5 - 9 ans	37	587	1 217	1 804	11	316	595	911
10 - 14 ans	51	1 079	1 946	3 025	10	450	811	1 261
15 - 18 ans	370	4 087	6 350	10 437	29	410	731	1 141

Source : ONISR-Fichier national des accidents corporels

Références

1 « Des espaces de vie pour les enfants » - Zurich Institut pour l'enfant - Marie-Meierhofer (M. Hüttenmoser et D. Degen-Zimmermann, 1995)

2 « Les effets des transports sur la santé des enfants » - Programme Paneuropéen Transports Santé Environnement (2004)

3 « Socialisation au risque et construction sociale des comportements de l'enfant piéton : éléments de réflexion sur l'éducation routière » (M. Granié, 2010).

« Villes d'enfants, villes d'avenir » - Commission européenne DG Environnement 2002
www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2013/06/kids_on_the_move_fr-villes-avenir.pdf

« La sécurité sur le chemin et aux abords des établissements scolaires »
Fiche Certu N°22 Août 2010
http://www.ruedelavenir.com/wp-content/uploads/2013/06/securite_etab_scolaire_cle79a1e1.pdf

Institut national pour la sécurité des enfants
www.institutsecuriteenfant.org/Ariaspellabo

En conclusion

Jusqu'à 10-12 ans, un enfant est pratiquement incapable de se débrouiller seul dans la circulation.

En effet il n'a :

- ni le sens du danger,
- ni les réflexes,
- ni les capacités sensorielles,
- ni les facultés de raisonnement d'un adulte.

Il est donc primordial de prévenir les dangers en informant aussi bien les enfants que les conducteurs à être plus attentifs à l'environnement qui les entoure dans leurs déplacements.

Ce travail indispensable doit être complété par une mesure essentielle et de bon sens pour la sécurité des personnes vulnérables : l'adoption en milieu urbain, comme proposé par le parlement européen et désormais mis en place dans plusieurs villes en France, d'une limitation de la vitesse à 30km/h, le 50 km/h devenant l'exception.

La Rue de l'Avenir remercie Colette Olivero, instigatrice de « REAGIR-L'Enfant et la Rue », et Jacques Robin, Président de l'Institut pour la sécurité des enfants, d'avoir donné leur accord pour une large reprise du texte de leur brochure « L'enfant et la rue », et d'avoir bien voulu collaborer à la mise au point de cette nouvelle version.

Etude de cas : Un plan de mobilité pour le quartier Pasteur-Falguière - (Paris 15ème)

Le contexte

Fin 2011, des représentants des parents d'élèves des écoles maternelle Maillol et élémentaire, situées au 11, rue Vigée Lebrun dans le 15ème arrondissement à Paris, ont initié une réflexion sur la mobilité des élèves dans le quartier Pasteur/Falguière.

En matière de mobilité et de sécurité aux abords des écoles, il y a tant à faire ! Le point de vue de l'enfant est trop souvent oublié. Quelle perception de la rue peut bien avoir un enfant ? Les recherches en la matière nous prouvent que l'enfant n'est pas un adulte en miniature.

Le contexte parisien, d'une très forte densité, aussi bien des habitants que des équipements (écoles, crèches, centres d'animation, conservatoire, gymnase, etc.), nous oblige à (re)penser cette mobilité des enfants. Un projet de pédibus peut être une entrée pour contacter les parents. Une autre solution est de travailler avec les adultes présents dans la sphère éducative pour évoquer le point de vue des enfants et leur appréhension bien particulière de l'espace urbain.

L'objectif est bien de repérer, avec les enfants et les parents, les dysfonctionnements qu'ils rencontrent sur le chemin de l'école.

Partant du constat des difficultés matinales de circulation dans le quartier, du sentiment d'insécurité dans les déplacements avec des petits-enfants à pied et parfois en poussettes, et du non respect des trottoirs et zones piétonnes, une mobilisation des parents et des équipes pédagogiques a eu lieu sur ce sujet au cours de l'année scolaire 2011/2012.

Raphaëlle Bergerot, parent d'élèves, a été à l'initiative des actions menées et en a assuré le pilotage. L'association Rue de l'Avenir est rapidement venue en soutien, dès janvier 2012.

Les établissements scolaires publics concernés :

- 3 écoles maternelles (Maillol 133 élèves, Allera 131 élèves, Procession 156 élèves), soit un total de 420 élèves.
- 2 écoles élémentaires (situées au 11 et 17 rue Vigée Lebrun), soit environ 600 élèves.

Le secteur présente une forte densité d'enfants avec plus de 1000 élèves concernés, auxquels il faut ajouter les enfants allant en crèches et les élèves des écoles privées.

Les objectifs poursuivis

1. Initier une réflexion sur la question de la mobilité des enfants dans le quartier
2. Sensibilisation des enfants à la rue
3. Sensibilisation/information/implication des différents acteurs :
 - enfants,
 - parents,
 - enseignants/équipe éducative,
 - animateurs/surveillants,
 - points école.
4. Fluidifier et sécuriser les aménagements
 - sécurisation/aménagement des abords des écoles, des cheminements vers les écoles,
 - pertinence de deux zones de rencontre,
 - pertinence d'une zone à 30 km/h.
5. Mise en place d'un Pédibus et démarche écomobilité.

Les étapes

Rencontres et présentation de la démarche

En janvier 2012, rencontre de la Mairie centrale et d'arrondissement (cabinet et services : affaires scolaires, voirie et déplacements).

Présentation aux chefs d'établissements et à 3 conseils d'école en octobre 2012 ;

- Présentation aux parents pendant la « Crêpe party » en février 2013 ;
- Sensibilisation des enfants à leur sécurité (flyers et brassards).

Recueil de données

- Répartition des familles sur le secteur (carte scolaire) ;
- Marches exploratoires avec plusieurs familles sur des trajets différents ;
- Marche exploratoire globale avec les techniciens ;
- Questionnaire enfants et parents (questionnaire Maillol) ;
- Récapitulatif des constatations.

Documents de synthèse / communication

- Rapport ;
- PowerPoint ;
- Articles.



Semaine de la mobilité - 22 septembre 2012 - Parvis de l'hôtel de ville de Paris

Questionnaire Maillol « Sur le chemin de l'école » : Exemples de traitement des résultats

Quelle est ta classe ?

Classe 1 GS	20
Classe 2 MS	12
Classe 3 MS	21
Classe 4 PS MS	21
Classe 5 PS	19

Comment viens-tu à l'école ?

à pied	89
en trotinette /patins	5
en bus	0
à vélo	1
en voiture / scooter	4
métro / train	2
autres	0



Une ville pour les enfants : entre ségrégation, réappropriation et participation

Pascale Garnier

À l'aune d'initiatives visant à faire des enfants des acteurs et des concepteurs à part entière de l'espace urbain, Pascale Garnier invite à penser et à repenser la place des enfants dans la ville, dans sa double dimension spatiale et politique.

Les rapports entre les idées de ville et d'enfance donnent à lire une double dynamique entre, d'une part, ce que la ville offre de plein, de territoires spécialement balisés pour les enfants et, d'autre part, ce que la ville offre de vide, d'espaces en creux qui donnent lieu à une réappropriation tacite de la ville par les enfants eux-mêmes, informelle, peu visible ou peu reconnue, voire illégitime. Il y a, entre ce plein et ce vide, interaction permanente et nécessaire réciprocité : « Partout, le Plein fait le visible de la structure mais le Vide structure l'usage. » (Cheng 1991, p. 57). De ce « jeu plein-vide », de leur tension dynamique, est né il y a peu un troisième terme, la figure d'une « ville amie des enfants » qui place au centre de son projet une citoyenneté en acte. Mettant en valeur la participation des enfants et des jeunes, elle fait de leur parole une nouvelle *agora* au cœur de la ville. Il s'agit ici d'esquisser ces trois moments d'un même procès, celui de la « place » à faire aux enfants dans la ville, dans sa double dimension spatiale et politique. Nous la montrerons tour à tour consacrée, sous la forme de territoires destinés aux enfants, contestée, en tant que territoires réappropriés par les enfants, et reconnue, quand il s'agit de susciter leur participation aux affaires de la cité.

Ségrégation : le balisage de territoires pour les enfants

Il y a dans l'idée d'une ville pour les enfants une mise en valeur d'un aménagement qui leur est favorable, un traitement de faveur pour ainsi dire, et en même temps un adressage qui leur est spécifique, voire une assignation de certains espaces. De fait, notre présent, hérité d'une « France moderne » qui se développe à partir du XVI^e siècle, n'a pas fini de se caractériser par une ségrégation de l'enfance. Celle-ci va de pair avec une police des âges de la vie : construction de l'âge comme principe de hiérarchisation des individus, maximisation des différences d'âge qui est au principe d'un investissement sur le futur que l'enfance représente. Impossible de la penser sans y voir à la fois une naturalisation, une institutionnalisation et une individualisation de l'enfance. Le terme anglophone d'« *islandization* » dit bien cet enfermement des enfants dans un monde « fait pour eux » : celui des aires de jeux, mais aussi de l'école et de la maison (Christensen *et al.* 2000). La production d'espaces balisés et sécurisés va de pair avec une restriction de l'espace public ouvert aux enfants – au point même où l'« enfant des rues » désigne aujourd'hui une de ces figures extrêmes de la vulnérabilité du jeune âge. La production d'espaces balisés ne va pas sans restriction de la place du jeu dans la ville et tout particulièrement l'interdiction des jeux de glisse et de roule (skateboard, rollers, patinettes ou autre BMX), ainsi que des jeux de ballons. Au sein même des espaces dédiés au jeu, l'accroissement des normes de sécurité voudrait éradiquer ce qui fait son ressort : la prise de risque, cette « marge d'indétermination dans l'être » qui fonde l'existence même du jeu (Henriot 1969).

Rien d'étonnant, alors, que les enfants fassent figure de victimes d'une ségrégation qui quadrille l'espace urbain. On le voit bien chez Ariès (1973), qui laisse percer une nostalgie pour un Moyen Âge qui acceptait le mélange des générations dans l'espace public, époque révolue d'une relative indifférence aux différences d'âge. Regrets réitérés aussi, depuis le XVIII^e siècle au moins, pour un monde rural ou sauvage, où c'est la confrontation directe avec la nature qui offre aux enfants matière à exploration, à des épreuves de toutes sortes où l'enfant, en jouant sa conquête, se joue de lui-même.

Réappropriation : les enfants acteurs sociaux de la ville

Sans doute plus développées dans le monde anglophone que francophone (Danic *et al.* 2010 ; Lehman-Frisch et Vivet 2011), les *new social studies of childhood* s'attachent à produire une nouvelle visibilité de l'activité des enfants dans la ville. Elles prennent du même coup à revers « l'hypothèse répressive », celle d'une domination sans faille des enfants par les adultes, qui suppose des enfants « faibles », soumis et dépendants. Au contraire, elles visent à mettre en valeur des compétences enfantines et à les montrer à l'œuvre dans l'accès, l'usage et l'attachement aux espaces du quotidien. Elles accordent aux enfants un sens vécu et une maîtrise pratique de leur environnement, des compétences spatiales cognitives et cartographiques, pour traduire ici le terme anglais *mapping abilities* (Holloway et Valentine 2000, p. 7). Si ces compétences ne sont pas du même ordre que des représentations géométriques et projectives qui seraient celles d'une vision adultocentrique de l'espace, elles n'en sont pas moins partagées dès le plus jeune âge, donnant accès au propre point de vue des enfants sur les lieux qu'ils habitent (Clark 2004).

Face aux stratégies d'aménagement de l'espace urbain, qui sont le fait des adultes, les travaux sociologiques rendent compte des réappropriations, des détournements, des résistances qu'en font les enfants et les jeunes en tant qu'acteurs sociaux capables d'avoir prise sur, et de modifier, l'espace qui leur est donné à vivre. Les tribus de skateurs manifestent par excellence une effervescence ludique des groupes de pairs dans des usages subversifs de l'espace urbain, qu'il s'agisse de « spots » informels (Calogirou et Touché 1995) ou d'échappées hors des skateparks mis à leur disposition (Adamkiewicz 2001). Derrière ce qui apparaît au premier regard comme une occupation toute « sauvage » ou « anomique » de l'espace, l'analyse révèle des cultures particulières, avec leurs codes, apprentissages et formes de sociabilité. Elle montre tout un ensemble de pratiques qui se glissent dans les interstices ou aux marges des usages fonctionnels de l'espace. Tactiques de réappropriation, au sens de Michel de Certeau, où, à la différence de la stratégie, « la tactique n'a pour lieu que celui de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère [...] Elle fait du coup par coup [...] En somme, c'est un art du faible » (Certeau (de) 1980, p. 86). Aussi, l'examen attentif de ces réappropriations reconduit à l'analyse fine de la diversité des enfants : entre filles et garçons, selon différents âges (Rivière 2012), mais aussi en termes de différenciations sociales, notamment au sein des quartiers gentrifiés (Lehman-Frisch *et al.* 2012). Les recherches éclairent aussi comment les usages de l'espace urbain font l'objet de concurrences, voire de luttes intergénérationnelles, y compris entre les jeunes et les forces de l'ordre. L'analyse peut, d'ailleurs, montrer qu'il s'agit alors d'un « conflit sans mobilisation » (Danic 2012), dans la mesure où ces luttes ne donnent pas lieu à une prise de parole des jeunes eux-mêmes dans l'espace public.

Participation : vers une émancipation des enfants ?

Entre la production de territoires pour les enfants et les réappropriations de la ville par les enfants eux-mêmes, on assiste depuis peu à une mise en valeur de la place des enfants comme concepteurs et acteurs de leur ville. Parmi les initiatives, on peut évoquer le réseau « Ville amie des enfants¹ »,

¹ Site web : www.villeamiedesenfants.fr.

développé depuis 2002 en partenariat entre l'UNICEF et l'Association des maires de France, dans le sillage du réseau international lancé en 1996. L'entreprise n'échappe sans doute pas à une formalisation, à une traduction de la ville en standards de qualité, à une comptabilité de ce qui constitue une ville « pour » les enfants. Adhérer à ce réseau demande, en effet, de recenser des équipements et services en matière d'enseignement, de loisirs, de santé, d'activités sportives et culturelles, de structures touristiques et musées, de maisons de l'enfance et de la jeunesse, etc. L'aménagement de l'espace urbain fait également partie de ces critères : pistes cyclables et itinéraires protégés, parcs et jardins, etc. La place des enfants doit être marquée, y compris dans l'organisation administrative de la ville – par exemple, au titre d'un « service de l'enfance et/ou de la jeunesse ». Cependant – et c'est peut être ce qui le distingue du réseau des « Villes éducatrices » (Vulbeau 2011) –, le projet d'une « Ville amie des enfants » entend aussi susciter une appropriation de la ville par les enfants en créant des dispositifs de participation et d'écoute. Comme la dimension de solidarité internationale que ce projet promeut également, ces dispositifs s'appuient sur la Convention internationale des droits de l'enfant (1989). Ils visent en premier lieu un droit d'information et d'expression à travers un dispositif de représentation, comme un conseil municipal des enfants et/ou des jeunes, ou d'autres moyens d'expression : sondages, boîtes à idées, murs d'expression, journal, assises ou journée sur les droits de l'enfant, etc. – droit, voire devoir, d'expression, mais aussi droit à ce que cette parole soit opératoire, à la fois écoutée, entendue et prise en compte.

Une « ville amie des enfants » s'efforce de reconnaître le point de vue particulier des enfants en tant qu'usagers et véritables interlocuteurs, partenaires à part entière des adultes. Elle reste cependant prise dans un paradoxe : la participation qu'elle vise reste *a priori* un espace de parole donné par les adultes aux enfants et non pas directement pris par eux. L'ambiguïté de ce processus de formalisation d'une place pour les enfants dans la ville est inhérente au souci contemporain de participation, en ce qu'il mêle deux idées d'origine différente : « l'idée réformatrice des médiations nécessaires entre le centre et la périphérie et l'idée révolutionnaire de l'activité permanente des sujets citoyens dans tous les domaines. Le mélange des deux produit cette idée bâtarde qui donne comme lieu d'exercice à la permanence démocratique le remplissage des espaces vides du pouvoir » (Rancière 1998, p. 110). Ces dispositifs de participation posent *a priori* un sujet de droit et un droit de cité, là où, en suivant Rancière, la véritable participation, c'est l'invention d'un « sujet imprévisible qui aujourd'hui occupe la rue, de ce mouvement qui ne naît de rien sinon de la démocratie elle-même » (Rancière 1998, p. 111). C'est dire que cette place de l'enfant, que les dispositifs de participation cherchent à promouvoir, ne retire rien du surgissement des enfants dans leurs marges ou leurs failles qu'ils recréent en permanence.

Seule une investigation empirique, réflexive et critique peut prendre la mesure de ce « jeu plein-vide » placé aujourd'hui au cœur même de l'impératif de participation des enfants. Elle nous montrerait sans doute toute l'instabilité de ce dispositif de participation : des enfants « jouant le jeu » (ou non) et tout autant des adultes aux prises avec leur propre effort de réflexivité et de critique pour mettre à distance leurs positionnements de « grands ». Entre police des âges, hiérarchie des places, émancipation des enfants et reconnaissance d'une communauté d'égaux entre grands et petits (Garnier 1995, 2014), notre présent n'a pas tranché et la ville constitue un excellent révélateur des dynamiques qu'engendre leur tension.

DOCUMENT 5

LE PROJET URBAIN CLICHY-BATIGNOLLES

Le projet d'aménagement Clichy-Batignolles s'étend sur plus de 50 ha au nord-est du XVII^e arrondissement de Paris, sur l'emprise ferroviaire des Batignolles. Cette opération va transformer la vaste enclave actuelle en un lieu de vie qui reliera les quartiers longtemps séparés par les infrastructures de transport et les activités logistiques. Il accueillera des logements sociaux et privés, des bureaux, des commerces et des équipements publics autour d'un parc de 10 ha. Ce développement s'accompagnera d'un renforcement de l'offre en transports en commun pour améliorer la desserte du site et le confort des usagers.

[LE SECTEUR OUEST ET L'ÎLOT 08]

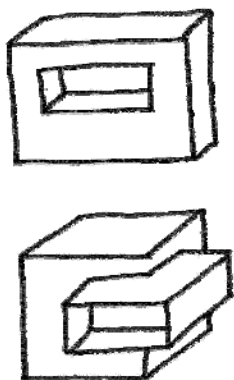
En belvédère sur le parc et en balcon sur l'espace ouvert du faisceau Saint-Lazare, s'étend le secteur ouest de l'éco-quartier Clichy-Batignolles, représentant à terme près de 200 000m², dont la conception a été engagée au printemps 2012. Depuis juin 2013, Paris Batignolles Aménagement a engagé une démarche de concertation auprès des citoyens afin de co-construire un cahier de préconisations sur ce secteur.



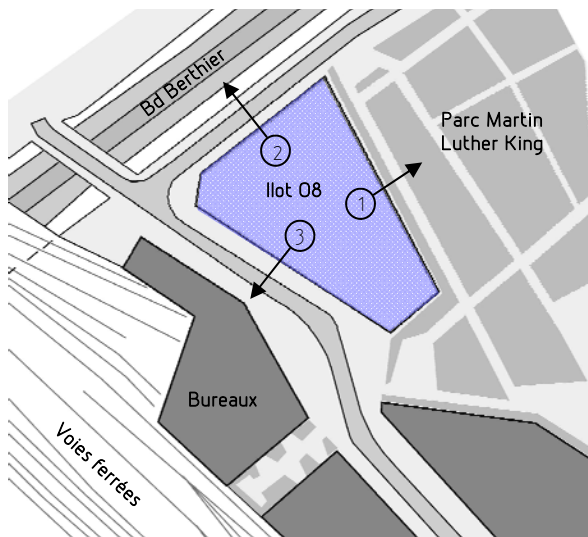
Pour nourrir cette démarche participative, le CAUE de Paris a associé des enfants de l'arrondissement aux réflexions sur les espaces partagés des logements de l'îlot 08. Situé au nord du secteur, à l'angle du boulevard Berthier et d'une future rue, l'îlot 08 intégrera un cinéma, un centre d'animation, des commerces et des logements.

[L'ATELIER PÉDAGOGIQUE « IMAGINONS LES ESPACES PARTAGÉS DE L'ÎLOT 08 »]

Cet atelier de trois séances d'une demi-journée, a été l'occasion de mener, avec les élèves de CM1 de l'école des Epinettes, et leur enseignante, Dominique Roustan, une réflexion sur les espaces partagés dans un bâtiment mixte intégrant un programme de logements. Le premier temps d'échanges sur le site et ses enjeux a été suivi d'une analyse d'images de référence de volumétries de façades. Cette matière a permis aux enfants d'imaginer, en groupe, des espaces partagés pour les habitants, en cohérence avec l'environnement extérieur. Ils ont ensuite traduit leurs idées en volume en travaillant en maquette, puis restitué leurs propositions aux autres élèves de la classe.



Diversité des limites de l'îlot 08 et exemples de typologies d'espaces en façade



[OBSERVER-DIAGNOSTIQUER]

La première étape de l'atelier proposait un temps d'observation et d'interrogation pour initier des réflexions et aider les jeunes à définir leur propre perception de la ville. L'analyse du plan du quartier Clichy-Batignolles les a aidé à comprendre le tissu urbain en cours de construction et le nouveau paysage parisien qui se dessine. C'est ensuite, en identifiant la nature des limites de l'îlot 08, que les enfants ont réfléchi à des typologies d'espaces communs en façade du bâti (creux, boîtes en sailli, faille).

[PROJETER]

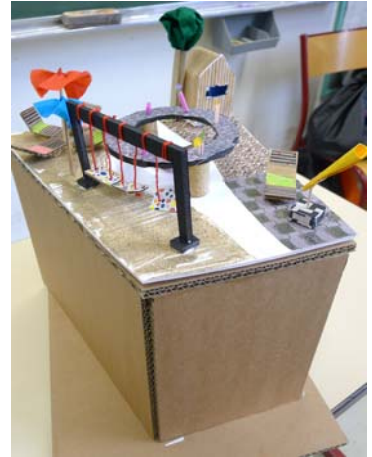
Le diagnostic des limites de l'îlot a permis aux enfants de réfléchir à la forme des espaces et à la répartition de nouveaux usages au sein du bâtiment de logements. Conçus comme des espaces à partager, les enfants ont dessiné, écrit leurs envies, sans oublier l'aspect multigénérationnel de ces lieux.



[RÉALISER]

La dernière étape de l'atelier a consisté en la réalisation des propositions en maquette. Par groupes de quatre et à l'aide de matériaux diversifiés, les enfants ont pu mettre en volume leurs idées de programme.





L'OBSERVATOIRE O8

« De la terrasse de l'observatoire, on pourra voir les étoiles, la nuit, avec un télescope. On pourra aussi faire de la balançoire en ayant une belle vue sur le parc. Il y aura une cabane pour observer les trains qui passent de l'autre côté et des transats avec des parasols s'il fait beau. Le bar sera ouvert pour la fête des voisins par exemple. »

Sami, Alexei, Sira, Anthony

LES ESPACES

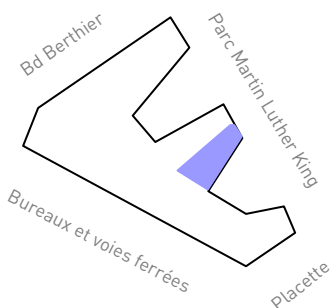
- 1 observatoire
- des balançoires
- 1 bar circulaire
- des transats
- 1 cabane

L'ORIENTATION DE LA FAÇADE

- Vers le parc pour voir les enfants jouer, se balancer au-dessus des arbres et observer les oiseaux
- Vers les voies ferrées pour regarder les trains passer

LES AUTRES IDÉES D'ESPACES PARTAGÉS

- une petite piscine, un jacuzzi
- une infirmerie pas trop loin du parc
- une salle de tatamis pour pratiquer les arts martiaux



ESPACE BELVÉDÈRE



LA FAILLE-JARDIN

« Dans le jardin, il y aura plusieurs niveaux pour des activités variées : on pourra pique-niquer, faire des promenades, jardiner, planter des graines, bricoler, se détendre, mais on pourra aussi faire des rencontres entre voisins. Il y aura des bancs, des transats, des tables, une cabane et un bac à sable. »

Océane, Thomas, Michael, Bassekhou, Valentine

LES ESPACES

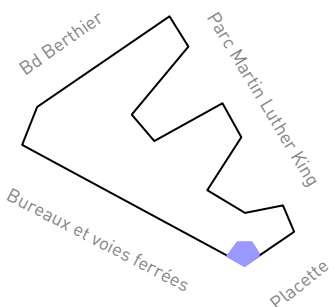
- des transats et 1 cabane s'il pleut
- 1 serre
- 1 échelle en verre avec des décors fleuris
- 1 salon en hauteur pour être plus au calme
- des parterres fleuris et entretenus par les habitants

L'ORIENTATION DE LA FAÇADE

Vers les bureaux pour que les habitants qui ne profitent pas d'une vue sur le parc aient, eux aussi, un espace naturel. Les gens qui travaillent en face pourront avoir une vue sur de la végétation en plus des voies ferrées.

LES AUTRES IDÉES D'ESPACES PARTAGÉS

- une salle de mise en beauté avec des miroirs et accessoires
- un espace numérique avec consoles de jeux vidéo, TV, ordinateurs



ESPACE NATURE

(...) « Les jeunes acteurs de la ville » (extraits) – *Editions de la DIV, Cahiers pratiques*

Pour pouvoir y être acteurs, les enfants et les jeunes doivent pouvoir s'approprier le territoire où ils vivent, en découvrir les richesses et les contradictions.

2. Appropriation de la ville et du quartier

DÉCOUVRIR UN TERRITOIRE

Pour découvrir un territoire, on peut le parcourir, mais aussi le photographier. C'est ce qu'a fait, dans le cadre du projet de deux associations, « Autour du monde » et « AFEV 44 », une trentaine de jeunes étrangers.

Une moitié était constituée d'étudiants de 21 à 25 ans, l'autre d'élèves de 11 à 14 ans d'une classe de primo-arrivants du collège Le Breil de Nantes.

Si lors de la première rencontre avec les étudiants, les collégiens se sont montrés timides, la confiance s'est rapidement instaurée.

C'est au collège que le projet s'est élaboré au cours de plusieurs réunions en mai 2004, au cours desquelles tous ces jeunes ont été laissés libres de décider, à partir d'une carte de Nantes, de leurs parcours. Le résultat est étonnant : Les jeunes ont abordé la ville sous un angle très personnel.

Avec un parcours commun, ils ont obtenu des clichés très différents.

Armés d'un appareil jetable, accompagnés d'un photographe qui leur a expliqué les règles essentielles, ces drôles de touristes ont travaillé d'abord pendant une demi-journée puis pendant une semaine. Si les étudiants ont eu une approche plus artistique, les plus jeunes, nouvellement arrivés, ont photographié des éléments plutôt surprenants.

Ainsi lors de l'exposition qui a suivi, sur la soixantaine de photos présentée, on découvre la Loire, avec ce commentaire, « Chez moi, les rivières sont à la campagne et pas dans la ville », ou encore une vue de l'hôpital accompagnée de cette réflexion, « Nous avons tous besoin d'hôpital, qu'il soit grand ou petit ».

Un autre a photographié un cimetière

et s'interroge, « Comment se fait-il qu'il y ait tant de morts ici alors qu'il n'y a pas de guerre ? » Un collégien arrivant de Tchétchénie a photographié, lui, un immeuble, et fait remarquer que chez lui, ils ont tous été détruits. Ils ont fait le choix des photos, écrit les textes, même s'ils ont eu besoin d'aide. C'est donc vraiment leur regard qu'ils ont proposé aux Nantais qui se sont montrés curieux et intéressés. Les journalistes se sont déplacés et pour cause. Le projet a obtenu, en 2004, le premier prix « Initiative Ville » de Nantes, ce qui permet à l'exposition de continuer de voyager.

À LA DÉCOUVERTE DE MON ÉCOLE ET DE MON QUARTIER

Au départ, on a le projet d'une étudiante bénévole de l'AFEV Nord Pas-de-Calais consistant à inciter des enfants à faire découvrir leur quartier et leur école en prenant des photos.

À l'arrivée, on a six élèves de CM2 qui, dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité, se sont portés volontaires et ont géré, en grande partie eux-mêmes, le projet qui a abouti à la réalisation d'une exposition.

Pendant deux mois (octobre et novembre 2003), chaque vendredi après l'école, cinq filles et un garçon ont donc, en deux groupes, guidés chacun par une étudiante, investi leur quartier, la cité de la chapelle à Oignies et leur école (Savary Bouquet), leur appareil jetable à la main. Auparavant, ils ont préparé les questions qu'ils allaient poser aux habitants. Ce sont eux qui ont fait le choix de ce qu'ils voulaient montrer. Ils ont ainsi photographié le marché de Noël, les enfants participant aux activités de théâtre à la

salle municipale, le Point Information Jeunesse nouvellement implanté. Dans leur école, ils ont pris en photo chaque classe avec leur professeur, mais aussi leurs copains, la dame de service devant son placard, un cours de sport, la salle de sport en travaux, et même les toilettes. Il leur a fallu ensuite s'entendre sur le choix des photos, rédiger les légendes, ce qui ne fut pas toujours facile pour des enfants qui ont des difficultés en français. Les étudiantes ont aidé à écrire sans fautes. Leur travail a ensuite été présenté à l'école pendant toute une journée, à la fois aux élèves et aux familles. Les jeunes exposants ont répondu aux questions et n'ont pas, semble-t-il, été avares d'explications. À travers ce projet, les enfants ont découvert (et pratiqué) le principe du consensus, de l'organisation nécessaire pour gérer les différentes phases. Ils ont également eu la surprise et la satisfaction de pouvoir faire découvrir aux autres, les adultes mais aussi les plus jeunes, certains éléments du quartier, comme par exemple le Point Information Jeunesse.

Les enfants ou les jeunes apportent leur regard mais aussi s'approprient le territoire. Il faut ensuite construire les occasions qui leur permettront de mobiliser, dans d'autres circonstances, les connaissances qu'ils ont ainsi acquises. Ils peuvent par exemple être, à leur tour, en situation d'accueillir et de présenter leur quartier, dans le cadre d'un jumelage ou de la venue d'un groupe de jeunes volontaires étrangers.

Les jeunes font preuve d'une grande maturité et développent des capacités d'expertise liées à leur connaissance propre d'un territoire, d'un thème, d'une population, pour peu qu'on les « reconnaisse ».

3. Expertises ■ ■ ■ ■ ■ de jeunes

JURY DE JEUNES : LE PRIX INITIATIVES JUNIOR

Le Conseil des jeunes de Créteil a voulu gérer entièrement le prix de l'Initiative Junior, a assuré et y est parvenu. Depuis deux ans, l'attribution de ce prix, décerné dans le cadre du rassemblement national «Place Publique Junior»,

se déroule sans anicroche et sans susciter la moindre contestation.

Pourtant la tâche n'est pas facile pour les cinq ou six jeunes conseillers, de 16 à 22 ans, auxquels s'associe maintenant un jeune d'une association de la ville qui accueille cette manifestation en Provence en 2004.

Il a fallu d'abord construire le dossier remis aux groupes de jeunes qui désirent participer. Il leur est demandé de décrire leur projet, et de répondre à des questions permettant d'établir dans quelle mesure leur initiative correspond au thème défini chaque année (« La ville et l'échange » en 2004, « j'rentr pas dans les cases » en 2005). Les dossiers sont ensuite analysés par le jury selon des critères précis, à savoir par exemple, si le projet favorise la participation, valorise la citoyenneté, a un caractère innovant, etc. Enfin, les membres du jury assistent aux présentations (scènes ouvertes, expos, vidéos) lors de la manifestation. C'est alors que cela devient plus difficile, selon Brice Darbach, le responsable.

« Le jury rencontre chaque groupe, ce qui demande une sacrée logistique. L'an dernier, il a fallu planifier ainsi vingt entretiens et le festival ne dure que deux jours. »

Aller chercher les groupes, pas toujours à l'heure, est un vrai casse-tête.

Organisation, partage des tâches mais aussi et surtout recherche du consensus doivent être pris en charge par les jeunes conseillers et ils arrivent très bien à assurer. « Pourtant, affirme-t-il, les

débats sont très animés et peuvent durer des heures. Chacun doit pouvoir défendre son point de vue et apporter des arguments ». Mais quand la décision est prise, à la majorité, le calme revient et tout le monde est satisfait. Les jeunes prennent conscience qu'ils ont fait quelque chose d'utile pour d'autres jeunes et qu'ils ont accompli un travail important qui, souvent, aura des suites.

CONCEPTION DE MALLETES PÉDAGOGIQUES

C'est après avoir participé pendant l'été à des animations mises en place par l'association des Petits Débrouillards dans les quartiers Nord de Marseille, que ces six filles de 7 à 11 ans du quartier

du Frais-Vallon ont décidé de participer à un club à la rentrée. Tel est bien l'objectif de l'association : amener ces jeunes à constituer un groupe et à s'engager dans un projet durable qu'ils auront choisi eux-mêmes. Ce n'est qu'après avoir expérimenté, pendant quelques mois sur l'air et l'eau, que les six filles ont voulu fabriquer une caisse qui contiendrait le matériel pour aller «porter la science» autour d'elles. La caisse est vite devenue une boîte plus élaborée que les six jeunes bricoleuses ont fabriquée elles-mêmes. Il a fallu scier, clouer coller. Chacune a ensuite décoré l'objet. Elles ont défini le contenu, à savoir le matériel nécessaire à la réalisation des cinq expériences qu'elles avaient choisies : ainsi la chandelle qui fait monter l'eau ; dans une assiette remplie, un trombone est récupéré au fond sans que l'on se mouille les doigts à l'aide d'une bougie, d'allumettes et d'une bouteille en verre ; ou bien la pâte à modeler qui flotte : le défi consiste à

trouver la forme à donner à la pâte pour qu'elle puisse flotter. Le succès pour ces six jeunes animatrices a été vite assuré. Elles se sont exercées d'abord dans un parc du quartier, puis se sont produites à la fête de quartier du centre social et au festival des Petits Débrouillards en juin de l'année dernière.

Trois d'entre elles sont revenues au club qui s'est engagé cette année sur un autre projet avec un nouveau groupe. Elles ont insisté pour participer à nouveau à la fête de quartier. Toutes, en tout cas, ont pris part à un projet qui a duré une année entière, l'ont mené jusqu'au bout, et s'efforcent aujourd'hui de le partager.

Dans leur expertise,
les jeunes, – les enfants, –
ne jouent pas aux adultes.
Ils développent leurs
propres compétences,
qu'ils ont repérées
et qu'on leur a reconnues ;
ainsi ils apportent une
qualité d'intervention
adaptée à la situation.

Constitution d'un questionnaire, choix des personnes à rencontrer, porte-à-porte, traitement des données, restitution à la population sont autant d'occasions de mobiliser des jeunes sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

4. Enquêtes et diagnostics

PLAN D'ACCESSIBILITÉ DE LA VILLE AUX HANDICAPÉS

L'initiative de la commission « solidarité » du conseil des enfants de Nevers de réaliser un diagnostic sur l'accessibilité des lieux pour les handicapés a eu des conséquences qu'ils n'imaginaient sans doute pas :

elle a incité la municipalité à se pencher plus attentivement sur la question.

Au départ, les dix jeunes conseillers de 9 à 13 ans n'avaient envisagé de s'intéresser qu'aux places de stationnement. Une rencontre avec des membres de l'Association des Paralysés de France (APF) et un tour de ville avec quelques-uns d'entre eux se déplaçant en chaise roulante leur font prendre conscience de difficultés qu'ils n'imaginaient même pas : manque de « bateaux » pour monter sur le trottoir, voitures qui y sont garées, poubelles qui empêchent le passage, magasins où il est impossible d'entrer, etc. C'est alors que leur projet prend une plus grande envergure et vise la réalisation et la distribution aux personnes à mobilité réduite d'un plan indiquant les lieux qui leur sont accessibles. Les enfants mettent au point un questionnaire qui est envoyé à différentes structures (administrations, banques, monuments historiques) précises mentionnant si l'accès est possible avec ou sans aide.

Le plan est ensuite élaboré puis présenté aux associations concernées. Nouvelles surprises pour les jeunes : d'une part l'APF leur indique que les informations qu'on leur a données doivent être vérifiées et, d'autre part, les non-voyants leur font savoir qu'ils ont, eux, des problèmes différents. Les jeunes conseillers repartent donc sur le terrain, listant cette fois, pour ces derniers, les modifications à apporter dans la ville. Le plan, dont la réalisation a démarré en 2004, sera prêt à l'automne 2005.

Les élus ont reconnu le travail de la commission, l'investissement des jeunes conseillers qui ont multiplié les réunions de travail entre eux, ou avec les associations et les élus, qui ont rencontré le service communication pour décider des modalités du plan, choisir le format, la couleur et les pictogrammes. Aussi se sont-ils engagés à prendre davantage en compte ces problèmes, en collaborant plus étroitement avec les associations et en donnant une délégation « handicap » à un élu.

JEUX DE RUE

Depuis six ans, l'objectif des Francas de Seine-Saint-Denis à travers l'opération « Jeux de rue » est de permettre aux enfants de réinvestir les espaces publics, d'augmenter leur répertoire de jeux et de devenir acteurs de leurs loisirs. 200 enfants ont ainsi

participé, en 2004, à cette opération par l'entremise des centres de loisirs, centres sociaux, services jeunesse. Dans un premier temps, ils ont recensé les jeux que l'on peut pratiquer dans la rue, jeux d'ici mais aussi d'ailleurs. Pour mener l'enquête, les enfants se sont rendus à la bibliothèque, sont allés sur Internet et ont interrogé leurs parents et les habitants. Ils ont ensuite testé ces jeux auprès de leurs copains et d'adultes. Ces jeux ne doivent nécessiter aucun matériel ou des objets faciles à se procurer. Les enfants ont alors rédigé des règles. Puis en juillet et en août, à l'occasion de rencontres départementales, ils ont testé « en vrai » leurs inventions auprès d'autres enfants. Un recueil reprenant tous ces jeux a ensuite été édité par les Francas et distribué aux structures qui ont participé.

Grâce à ce « guide » les enfants sont à même aujourd'hui de proposer des jeux variés à leurs animateurs. On peut citer : le « lancer de comètes », un sac de sable noué avec une ficelle, la course des porteurs d'eau, ou encore « ze pequenio » qui consiste à jeter une pièce de monnaie contre un mur et à faire en sorte qu'elle retombe le plus près possible de ce mur. Au cours des différentes phases du projet, et notamment pendant les tests et l'établissement des règles, les enfants deviennent, pour un temps, animateurs. Un grand nombre d'enfants se prennent au jeu, si l'on peut dire, et font preuve d'une grande inventivité en adaptant notamment certains jeux à leur territoire et à leurs moyens, comme ce basket qui ne nécessite qu'une poubelle et des balles de tennis ou en créant de nouveaux, tels que le « Jeu des maths », « la boule dans la corde », « le tir aux points ».

L'expérience se poursuit en 2005 et le recueil s'enrichit ainsi d'année en année.

Il est important d'associer les jeunes aux diagnostics, évaluations, études de faisabilité nécessaires sur un territoire. Par leur implication concrète, les jeunes deviennent des acteurs concernés, tout en enrichissant les expertises, alors plus proches des réalités du territoire.

La place des jeunes dans l'espace public : comment vivre ensemble ?

Olivier DAVID



Président de la Fédération Nationale des Francas

Maître de Conférences en Géographie
UMR CNRS 6590 – ESO-Rennes
Université Rennes 2
olivier.david@univ-rennes2.fr



Introduction

Si les recherches sur la jeunesse se sont considérablement développées depuis deux ou trois décennies, c'est qu'elles répondent à une vraie préoccupation sur le développement des sociétés contemporaines, et qu'elles s'inscrivent au cœur des enjeux éducatifs, sociaux, économiques et politiques de ce début du 21^{ème} siècle. La prise en considération du bien-être des jeunes constitue indubitablement un enjeu d'avenir dans la mesure où elle détermine les possibilités de développement de nos sociétés.

La question sur laquelle nous devons réfléchir ce soir s'inscrit pleinement dans cette perspective. Elle est néanmoins très complexe à aborder parce qu'elle s'intéresse moins aux formes de prise en charge et d'accompagnement des jeunes pour répondre à leurs besoins sociaux, culturels et éducatifs, qu'à la définition de leur place dans nos sociétés, c'est-à-dire à leur coprésence avec les adultes et à leur participation active dans le processus de transformation sociale. L'actualité et les publications récentes montrent que nous sommes devant une problématique assez peu explorée, difficile à aborder par la classe politique et la société tout entière.

Dans son ouvrage récent « les jeunes français ont-ils raison d'avoir peur ?¹ », Olivier Galland estime que le malaise des jeunes va bien au-delà des raisons économiques qui sont fréquemment évoquées, et se situe davantage dans le fait que « la société française ne parvient pas à leur donner confiance et foi en eux-mêmes »² durant cette période de la vie où se forme le futur citoyen. L'enjeu est donc éminemment social et politique, et renvoie très clairement au vivre ensemble intergénérationnel.

Pour autant, et afin d'entrer dans la réflexion par des éléments un peu plus concrets, autrement dit par les faits, l'actualité nous révèle la complexité du rapport de la société avec ses enfants et ses jeunes. Nous avons retenu à cet effet deux exemples révélateurs :

- Le premier est issu d'un article d'Ouest France, édité le 26 mai 2010, portant sur la construction d'une aire de jeux pour enfants dans un quartier nord de la Ville de Rennes (Saint-Laurent). Cet exemple est assez symptomatique des problématiques relatives à

¹ Galland O., 2009, *Les jeunes français ont-ils raison d'avoir peur ?*, Armand Colin, 160 p.

² *Idem*, p. 148.

l'aménagement des espaces publics. La situation est simple : les abords d'une chapelle désaffectée sont réinvestis par la municipalité pour y développer un espace de jeux pour enfants. Le projet suscite la réaction des riverains, qui organisent une pétition pour faire entendre leur désapprobation auprès des élus locaux, tel qu'on le ferait pour l'aménagement d'une ligne à haute tension ou d'une rocade de contournement. Le phénomène « not in my backyard »³ est connu et oppose ici des riverains inquiétés par le réaménagement d'un espace public pour des enfants et des jeunes, dont la menace identifiée par les riverains est une perte de tranquillité et le risque de beuveries à proximité de leur quartier. L'installation prévue se compose pourtant de simples jeux pour enfants, d'un boulodrome et d'une table de ping-pong en dur.

- Le second a été beaucoup plus médiatisé et a agité la presse régionale à partir de 2004 pour se poursuivre jusque dans les débats de la dernière campagne rennaise relative aux élections municipales. Les difficultés croissantes éprouvées par la Municipalité et par les forces de l'ordre à canaliser les débordements dus aux fêtes des étudiants le jeudi soir dans le centre-ville vont opposer deux modèles d'intervention. Le premier, porté par la Préfecture, qui, sous couvert de santé publique, assoie son action sur la stigmatisation et la répression des comportements des jeunes. Il a donné lieu à une campagne de presse officielle, dont les célèbres articles de la préfète de l'époque intitulés « La Bretagne face à ses démons », à l'application d'un arrêté anti-alcool, à la présence massive de CRS en centre-ville les jeudis soirs. La Ville de Rennes proposait plutôt un modèle consistant à entrer en dialogue avec les jeunes et à développer des actions de réduction des risques (organisation de soirées sans alcool, bus de prévention...).

Ces deux exemples montrent que les représentations construites par les adultes vis-à-vis des enfants et des jeunes, quel que soit leur statut (habitant, riverain, élu, représentant de l'Etat...), déterminent en partie les réponses apportées ainsi que les modes d'appréhension de la place des jeunes dans l'espace public. Pour ouvrir notre réflexion, je souhaite d'abord revenir sur la notion d'espace public et ensuite m'intéresser davantage aux manières de voir et de penser la jeunesse dans nos sociétés.

■ 1. Qu'entend-on par espace public ?

Pour évoquer ce premier point, je vais plutôt m'inspirer de mon cadre scientifique de référence. En effet, les sciences sociales, et la géographie en particulier, se sont intéressées depuis longtemps au concept d'espace public, mais plus largement d'action publique. Ce sont des concepts porteurs de sens pour penser les relations du social et du spatial.

1.1 Un concept polysémique

La paternité du concept d'espace public revient à un philosophe : Jürgen Habermas. Il en avait une vision très englobante, beaucoup moins attachée à l'espace d'ailleurs qu'au politique. Il définissait alors l'espace public comme la sphère du débat public. Cette première acception coïncide assez bien avec notre réflexion, qui interroge très concrètement la relation entre les jeunes et les adultes au sein de la cité, cité étant retenu ici dans son sens originel de société politique.

Au sens strict, l'espace public est « un des espaces possibles de la pratique sociale des individus, caractérisé par son statut public »⁴. La dimension juridique de la définition est ici très prégnante puisqu'elle renvoie à des espaces relevant strictement de la sphère publique, donc n'appartenant pas à une personne morale de droit privé. Dès lors, l'identification des espaces publics est assez simple à réaliser. Elle englobe les rues, les trottoirs, les places, les jardins et parcs, les terrains vagues, les

³ Appelé également NIMBY.

⁴ Lévy J., Lussault M., 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, pp. 333-340.

parkings... Tous ces espaces ouverts se rangent sans aucun problème derrière cette première définition, mais on ne dit rien des espaces clos accueillant du public, tels que les administrations, les bâtiments publics, les équipements et services, gares... Dans le même ordre d'idées, certains espaces privés sont pensés dans leur fonctionnement comme des espaces publics, c'est le cas des centres commerciaux, de certains espaces culturels et sportifs. Cette énumération montre d'emblée que les frontières sont particulièrement poreuses entre espace public et espace commun, cette deuxième expression regroupant l'ensemble des espaces agencés pour permettre la coprésence et les interactions entre les acteurs sociaux, dès lors qu'ils sont sortis de leur cadre domestique. Il serait aussi opportun de se poser la question du statut des espaces virtuels, réseaux sociaux et blogosphères de la toile, où la tension public-privé est aussi très forte. Ce sont néanmoins des espaces largement appropriés par les jeunes, ce qui constitue peut-être une réponse au rétrécissement de l'espace public légitime autorisé au jeune aujourd'hui.

En effet, le recours au qualificatif de public permet d'interroger deux formes de tension importante, qui conditionnent la nature des pratiques spatiales des jeunes :

- La tension public/privé : elle renvoie à la dimension juridique évoquée précédemment. Le fait qu'un espace soit public ou privé est essentiel dans la détermination des pratiques sociales. Le statut d'espace public engendre une normativité institutionnelle avec des règles collectives, qui lui confèrent des valeurs et des usages spécifiques, autorisés en quelque sorte.
- La tension individuel/social : elle renvoie à l'influence des normes sociales et des valeurs sur la nature des pratiques. Les interactions entre l'individu et ses groupes d'appartenance se nouent en partie au sein de l'espace public, chaque individu agissant en fonction des schémas normatifs qu'il a plus ou moins intériorisés, des valeurs sur lesquels il fonde ses actions, et de son rapport à l'autre.

Enfin, le concept d'espace public a également une dimension symbolique très forte, renvoyant à l'idéal-type mythologique de l'agora grecque, c'est-à-dire cet espace vertueux de la citoyenneté, favorable à l'échange, à l'expression démocratique, au sentiment d'appartenance à la cité et au vivre ensemble. Sa forme urbaine associée est évidemment la place publique. Certaines villes nouvelles de la région parisienne ont très clairement cherché à recréer cet espace public central : l'agora d'Evry en est sans doute le plus bel exemple.

1.2 L'espace accessible

L'autre caractéristique majeure de l'espace public est son accessibilité. Par définition, l'espace public est accessible à tous, et pour revenir à notre questionnement aux jeunes. Pour autant, plusieurs travaux récents sur les espaces du quotidien des enfants et des jeunes⁵, révèlent que la société moderne semble rétrécir l'espace public autorisé aux jeunes. En s'appuyant sur l'analyse de contextes très différents, force est de constater que les jeunes sont fréquemment définis comme des mineurs et à ce titre sont trop peu, voire pas du tout, associés à la définition des espaces du quotidien.

Cette évolution est contradictoire avec le concept d'espace public, qui doit résumer à lui seul la diversité des populations, des groupes d'âges et des groupes sociaux, mais aussi des fonctions d'une société. L'accessibilité suppose que l'espace public constitue le lieu de rencontre des individus les plus différents qu'il soit, et qu'il réunisse les conditions d'une réelle appropriation par le plus grand nombre. C'est sans doute une forme d'utopie, mais elle répond bien à la dimension politique que nous lui avons attribuée précédemment. Pour tendre vers un tel objectif, les différentes dimensions de l'espace doivent être envisagées :

⁵ Danic I., David O., Depeau S., 2010, *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, 273 p.

- Sur le plan de sa configuration physique et matérielle : l'agencement spatial doit être pensé pour permettre réellement la coprésence des individus et de la société, dans sa plus grande diversité. De ce point de vue, les réalités sont extrêmement différentes et la place des jeunes n'est pas vraiment intégrée dans la conception des espaces publics ouverts, comme des espaces publics fermés.
- Sur le plan de sa dimension sociale et immatérielle : l'espace est surtout un produit social où les représentations et les perceptions sont déterminantes dans les stratégies spatiales des individus et des groupes sociaux. La stigmatisation de certains espaces publics, et notamment des pratiques qui s'y déploient, peuvent engendrer des comportements d'évitement, des stratégies de contournement. Bien que publics, l'image que renvoient certains espaces les rendent inaccessibles.

Le rapport que les individus construisent avec les espaces publics est très individualisé et résulte d'un processus d'appropriation. L'accessibilité suppose donc de réduire, autant que faire se peut, les distances physiques, culturelles, sociales, cognitives qui peuvent restreindre l'appropriation de l'espace public en général.

■ 2. Représentations, valeurs et gestion de l'espace public...

Dans cette seconde partie, je souhaite me centrer sur la dimension idéelle de l'espace, en tant que reflet et cadre des idéologies. De ce point de vue, l'espace public est un moyen d'appréhension privilégié de la construction des politiques locales en faveur de la jeunesse. Les discours et les comportements des acteurs locaux sont révélateurs des représentations et des valeurs qu'ils portent, donc de cette dimension plus idéelle de l'espace, où les identités, les symboles, les normes éclairent le sens de leur action et leurs raisons d'agir. L'influence des modèles de la jeunesse est assez féconde pour appréhender la nature des objectifs définis par les pouvoirs publics.

2.1 Les façons de voir et de penser la jeunesse

Les réponses politiques contemporaines en matière d'accompagnement et de prise en charge de la jeunesse se construisent toujours en fonction des représentations des adultes. Les débats les plus récents portant sur la jeunesse sont traversés par des sujets récurrents, qui mettent davantage en exergue certaines préoccupations, par la visibilité qu'elles représentent dans l'espace public. C'est le cas de la délinquance, des conduites addictives, de l'errance, du suicide, de la pauvreté et du chômage, comportements et conditions de vie considérés à la fois comme une menace pour la stabilité du monde social mais aussi dangereux pour les jeunes eux-mêmes. La recherche⁶ que j'ai réalisée auprès des acteurs publics de l'intervention sociale à destination des jeunes en Ile-et-Vilaine, dans l'Hérault et en Seine-Saint-Denis (Conseil général, CAF, DDCS, Education Nationale, Protection judiciaire de la jeunesse...) le confirme très clairement, et ces conceptions ont tendance à légitimer la mise en place de dispositifs éducatifs ou préventifs pour traiter les problèmes repérés comme les plus inquiétants. Les formes d'agencement de l'espace public en découlent directement, cherchant davantage à en restreindre l'accès. Elles peuvent le cas échéant justifier des réponses curatives ou répressives. C'est une posture qui n'envisage la jeunesse qu'à travers ses problèmes. Elle marginalise de fait les réflexions éducatives et développementales qui considèrent davantage les jeunes comme responsables et citoyens devant être accompagnés dans leur processus d'autonomisation : « que les jeunes soient confrontés à de multiples problèmes ne fait pas de doute,

⁶ Programme ANR « JUVENIL » : Jeunes vulnérables : perceptions et prises en charge dans les politiques locales d'accès aux soins et de lutte contre l'exclusion sociale, Ecole des hautes études en santé publique, Université Rennes 2, Université de Cergy-Pontoise, Université de Tours, Coordination scientifique : Patricia Loncle.

mais qu'ils puissent contribuer pour une part à la définition et à la prise en charge de ce qui les préoccupe ne va pas de soi. L'idée que les jeunes puissent être une ressource, pour eux-mêmes et pour leurs territoires, devrait pourtant constituer la base des politiques locales »⁷.

Ces différents systèmes de valeurs et de représentations sociales éclairent sur la manière dont sont formulés les problèmes publics relatifs à la jeunesse et interfèrent directement sur les processus de définition des politiques locales et la nature des réponses publiques apportées. Les élus et les acteurs locaux ne peuvent échapper au poids des valeurs collectives dominantes qui déterminent plus ou moins directement les choix politiques qu'ils mettront en œuvre.

2.2 Les paramètres symboliques de l'action publique locale

Les modalités d'élaboration des politiques publiques sont donc très complexes à appréhender. Elles lient en effet les conceptions politiques des élus locaux, leurs propres représentations sur la jeunesse, le sens qu'ils donnent à leur action et les marges de manœuvre dont ils disposent pour développer le programme pour lequel ils ont été élus. L'articulation de tous ces paramètres est très difficile à décrypter, notamment pour mesurer la hiérarchie des facteurs déterminants dans le processus de prise de décision politique. Ce problème est d'autant plus délicat que la multiplicité des acteurs peut avoir des impacts concrets sur les modalités de l'action publique.

♦ Les référentiels d'analyse des politiques de jeunesse ♦

Intitulé du référentiel	Familialiste	Contrôle Social	Insertion économique et sociale	Educatif	Développement local	Autonomie
Type de représentation	Les jeunes sont des mineurs, incapables sur le plan juridique, déresponsabilisés et sans droit	Les jeunes sont un danger	Le jeune est un problème, il présente des déficits personnels (échec, inadaptation...)	La jeunesse n'est qu'une question d'éducation	Le jeune est une ressource, un potentiel	Le jeune est considéré comme un acteur impliqué dans la construction de son parcours
Modalités d'action	Renvoi des jeunes à leur famille	Surveillance des jeunes, voire punition Prévention spécialisée	Traitement individuel des carences Traitement social	Il n'existe pas d'espace éducatif en dehors de l'école et du service public d'éducation	Développer des politiques territoriales de qualité pour offrir aux jeunes des services de qualité	Accompagnement des initiatives des jeunes Démarches de responsabilisation Instances de participation
D'après J.-C. Richez, 2009 ⁸						

Pour essayer de comprendre comment se construisent les politiques publiques en direction des enfants et des jeunes, Jean-Claude Richez propose une grille d'analyse élaborée autour de six référentiels distincts. Si la description de chacun de ces types éclaire sur les liens entre représentation et modalité d'action, leur combinaison apporte une richesse complémentaire, très utile pour appréhender les options politiques choisies pour répondre aux besoins des enfants et des jeunes. La conception familialiste se rapproche assez facilement du référentiel « éducatif ». Dans ces deux cas, les jeunes sont considérés comme des mineurs, socialement incapables et sans aucun droit de citoyenneté, soumis à l'autorité directe de leurs parents. Les seules réponses apportées sont de nature éducative, pour élever les enfants et les préparer à leurs futures responsabilités d'adulte, dans un cadre souvent très centré sur l'école n'accordant qu'assez peu de place aux autres espaces

⁷ Vulbeau A., 2007, « La jeunesse, ressource des politiques locales ? », *Territoires*, n° 475, Février 2007, pp. 20-23.

⁸ Richez J.-C., 2009, « Six façons bien différentes de voir la jeunesse », *Territoires*, n° 475, Février 2007, pp. 24-25.

éducatifs. Dans ce cas, les politiques locales renverront les problèmes éducatifs et sociaux des plus jeunes vers la famille, considérant qu'ils relèvent de la vie privée, et limiteront le développement de services en dehors de l'école. L'association des référentiels « contrôle social » et « insertion économique et sociale » aura tendance à focaliser les élus sur les problèmes, voire les dangers, que représentent les jeunes. Les politiques mises en place s'inscriront alors dans une perspective préventive ou coercitive, et chercheront à apporter des réponses très ciblées dans ce registre, avec des modes d'action relevant plutôt de l'intervention sociale. Les deux derniers référentiels, plus récents, s'associent assez logiquement. Dans ce cas, la posture des acteurs est beaucoup plus progressiste, et place les jeunes au centre de la démarche politique. Ces derniers sont plutôt considérés comme une ressource et un potentiel pour le développement social et territorial si bien que les politiques sont construites en veillant à les impliquer directement et à accompagner leurs initiatives. Dans ce cadre, les politiques promues intègrent la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision, afin de les responsabiliser sur l'ensemble des actions qui les concernent. Seul ce dernier cas de figure permet de dépasser un éclatement des politiques locales entre différents secteurs (temps libre, sport, culture...), pour appréhender les enfants et les jeunes dans leur globalité.

Ces différentes références montrent l'importance de la réflexivité des acteurs sur leurs comportements, quels qu'ils soient. Ainsi, la compréhension de leurs actions, de leurs pratiques, des idées et des valeurs qui les sous-tendent, ce que l'on dénomme également la *praxis*, est incontournable pour décrypter comment se fabriquent les politiques locales en direction de la jeunesse, ainsi que les logiques de l'action territorialisée qui en découlent.

Conclusion

Cette réflexion autour de la place des jeunes dans l'espace public révèle plusieurs enjeux concomitants :

- Des enjeux éducatifs : les espaces publics constituent de réels espaces d'éducation, où s'exercent diverses influences auprès des jeunes. Les ressources mobilisables qui leur sont offertes participent en partie à la construction de leur parcours éducatif, favorisant l'apprentissage de l'autonomie, l'exercice de leur liberté et de leurs responsabilités, offrant des possibilités d'expérimentation. Les lieux de rencontres et d'échanges y contribuent logiquement, avec leurs pairs comme avec le reste du corps social. Les usages spécifiques de l'espace public par les jeunes, voire les marquages, sont à prendre en compte dans la définition des politiques publiques de la jeunesse.
- Des enjeux sociaux : les segmentations intra-urbaines sont de plus en plus nombreuses et participent au rétrécissement de l'espace public pour certaines catégories, dont les jeunes. Pour être le plus englobant possible, l'accessibilité à l'espace public est une condition incontournable, que seul le développement de politiques visant à réduire toutes les formes de distances physique, sociale et culturelle permettra de garantir.
- Des enjeux démocratiques et politiques : l'espace public est central dans toute réflexion portant sur la vie de la cité, au sens politique du terme. C'est un espace d'expression, de participation et d'implication dans la vie politique d'une communauté.
- Des enjeux d'aménagement enfin : pour favoriser les rencontres entre toutes les catégories sociales et toutes les classes d'âge, l'ouverture et l'accessibilité des espaces publics passent par des aménagements adaptés et réfléchis.



DOCUMENT 8

[...]

b) De la route à la rue à vivre

La zone de rencontre symbolise ce passage de la route à la rue à vivre. Nous dressons ici un argumentaire en faveur de ce dispositif en particulier au regard des enjeux précités, liés à la mobilité des enfants.

1. Pour des rues plus sûres

La zone de rencontre dispose de **4 atouts en faveur du confort et de la sécurité des piétons et des cyclistes**.

- **Le partage de la rue.** Tout le monde circule sur le même espace dans le respect des autres usagers. La zone de rencontre s'avère d'autant pratique lorsque la voie est étroite et ne dispose pas de trottoir.
- **La priorité donnée au piéton.** Les piétons sont prioritaires sur tous les véhicules (exception faite des tramways) y compris s'ils se déplacent à trottinette ou à rollers. La zone de rencontre protège l'utilisateur le plus vulnérable.
- **La vitesse de circulation à 20km/h** réduit le risque et la gravité des accidents, améliore la visibilité mutuelle et rend possible la cohabitation des usagers. En effet, à vitesse moindre, un automobiliste ralentit plus souvent pour laisser passer un piéton.
- **Le double-sens cyclable** est un bon avantage pour les cyclistes : il raccourcit les distances à parcourir, tout en permettant une sécurité avérée du fait d'un contact visuel réciproque entre les cyclistes et les automobilistes.

Pourquoi réduire la vitesse à 20 km/h ?

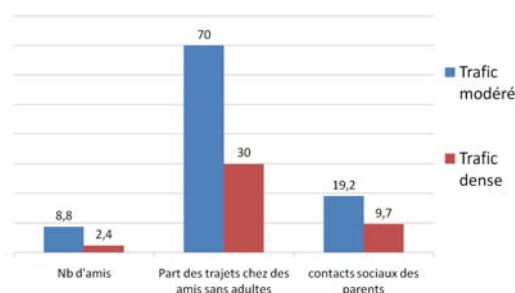
¹⁰ Les enfants et les jeunes (5-18 ans) effectuent 15 à 20 % de l'ensemble des déplacements.

- Pour **avertir les automobilistes** qu'ils rentrent dans un **espace de vie locale**, nécessitant d'adopter une conduite courtoise
- Pour **faciliter le partage de la voirie** et de l'espace public par tous (piétons, cyclistes, automobilistes), on cède plus facilement le passage d'autant que l'on roule doucement
- Pour **favoriser la sécurité des piétons et des cyclistes**, et en particulier des enfants
- Pour **améliorer le confort des piétons**, en particulier des personnes à mobilité réduite (personnes âgées, handicapés...).
-

2. Pour des rues plus conviviales

Dans la zone de rencontre, la vie locale est favorisée par rapport à la circulation.

- L'espace public est plus convivial et plus confortable pour les piétons.
- Qu'il s'agisse des parents ou des enfants, un trafic modéré favorise **les relations sociales** (cf graphique ci-contre¹¹).



3. Pour des rues plus épanouissantes

- **Des rues plus agréables à vivre, notamment pour les enfants.** La zone de rencontre offre un cadre agréable pour les quartiers résidentiels avec de nombreux enfants en leurs redonnant un espace pour apprendre et pratiquer les modes actifs en sécurité dès leur plus jeune âge (vélo, rollers, skate...).
- Les enfants qui jouent dans la rue ont un **cercle d'amis plus large et des jeux plus diversifiés**¹².
- Un trafic apaisé permet davantage de **trajet autonome par les enfants**¹³ (cf graphique).
- **Utiliser plus souvent la marche et le vélo pour les courts trajets est un facteur de bonne santé.** La pratique d'une activité physique régulière permet de réduire les risques d'obésité, de maladies physiques (risque cardio-vasculaire, cancer, etc) et mentales.

4. Pour des rues plus économes

La zone de rencontre facilite la circulation à pied et à vélo au cœur des quartiers. Elle met en place les conditions favorables pour opter pour les modes actifs.

Rapides pour les petits trajets, les déplacements à pied et à vélo sont sobres en énergie, non polluants et économiques.

- La voiture représente une part importante de la **consommation d'énergie des ménages et par conséquent de leur budget !**

¹¹ Source : *Villes d'enfants, villes d'avenir*, Commission Européenne, 2002

¹² Source : étude approfondie sur les enfants âgés de 5 ans à Zurich (extrait de *Villes d'enfants, villes d'avenir*, Commission Européenne, 2002)

¹³ Source : *Villes d'enfants, villes d'avenir*, Commission Européenne, 2002



- **Les petits trajets quotidiens peuvent représenter de nombreux km en fin d'année.** Un parent accompagnant tous les jours son enfant à pied, plutôt qu'en voiture, à la crèche ou à la maternelle (distance de 1km) réduit sa consommation annuelle de carburant d'environ 21 litres et ses émissions de CO₂ de 44 kg/an.

L'usage des modes actifs pour la dépose des enfants permet de réduire les conséquences écologiques et économiques des petits trajets réguliers. **Moins utiliser sa voiture, c'est moins de carburant consommé et donc moins d'émissions... et plus d'économies !**

>> Nos choix du mode de transport ne sont pas sans conséquence sur notre santé, notre environnement et notre budget ! Pour sensibiliser les acteurs de votre projet (habitants, direction d'écoles, élus,...), télécharger notre [dépliant d'information sur la zone de rencontre](#).

DOCUMENT 9

« Viens souper ! » Ma mère crie sur le pas de la porte. D'un bond, je me lève. Je ramasse mon vélo et salue mes voisins : « À tantôt ! ». Puis je quitte le sous-bois sur ma monture, empruntant le sentier qui me mène directement à la maison.

Cette scène qui se déroulait presque quotidiennement sur la rue Pérodeau, à Québec, où j'ai grandi, vous est sûrement familière, puisqu'elle faisait partie du quotidien de la plupart des enfants aujourd'hui adultes. Mais à mon fils de 6 ans, en revanche, cette scène ne dit rien du tout.

Tout comme elle ne dit rien à ses amis et aux autres enfants nés au tournant du millénaire, dont les rares temps libres sont passés entre quatre murs, plus souvent qu'autrement devant un écran. Si bien que le son des enfants qui s'amuse se fait de moins en moins entendre, en banlieue, en région, en ville et à la campagne, à Sherbrooke, à Outremont, dans le quartier Saint-Roch et à Gatineau, ailleurs au Canada, aux États-Unis aussi bien qu'en Europe. »

François Cardinal, journaliste éditorialiste québécois
Extrait de son livre *Perdus sans la nature. Pourquoi les jeunes ne jouent plus dehors et comment y remédier ?*
Édition Québec Amérique, 2010.
Blogue : perdussanslanature.com

« Améliorer ses déplacements sur son territoire – Guide méthodologique n°13, Jeunesse et mobilités » (extraits)
ANACEJ, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes



Jeunesse et mobilités

Pour œuvrer à l'amélioration de leur mobilité, en qualité et en offre, il est indispensable de prendre en compte l'évolution des besoins et des modes de déplacement des enfants et des jeunes, en fonction de leur âge mais aussi de leur milieu de vie.

Cette ambition implique aussi de réinterroger la place des enfants dans l'espace public où s'organisent les mobilités.



Des besoins qui évoluent avec l'âge...

Durant la petite enfance, la mobilité dépend de celle des parents. Les enfants sont transportés en poussette, à vélo ou dans la voiture.

Leurs parents peuvent emprunter avec eux les transports urbains, le train, l'avion.

Mais, dans la rue comme dans les transports, entre pollution, bruit, accessibilité difficile, absence ou presque de places réservées et trottoirs encombrés, rien ou presque n'est adapté à ces usagers.

Plus tard, l'enfant acquiert un peu d'autonomie. Il peut parcourir des distances plus longues à pied. Il découvre d'autres modes de transport individuel comme le vélo, la trottinette, le skate, les rollers pour assurer des déplacements « utiles » (domicile-école) ou de loisirs. Se pose alors la question de l'apprentissage de la conduite et des règles de sécurité (traverser la chaussée, respecter les feux, rouler au pas sur le trottoir...) sachant que les enfants n'ont pas la même perception (vision restreinte) de l'espace, ni les mêmes représentations du danger que les adultes.

À partir de l'entrée au collège, les jeunes commencent à se déplacer seul, à pied, à vélo mais aussi en transports collectifs (car scolaire, transports urbains...) pour des durées et distances plus importantes. Ce gain d'autonomie dans leurs déplacements implique de nombreux apprentissages : savoir se repérer, utiliser un réseau de transport, demander de l'aide, et connaître le Code de la route.

L'adolescence est l'âge où l'on aspire à plus d'autonomie. La mobilité devient alors un enjeu pour « aller en ville » avec ses copains, avoir des activités de loisirs, etc. Ce n'est pas un hasard si la loi permet, à partir de 14 ans et moyennant l'acquisition du permis AM,

La sécurité routière à l'école

La sensibilisation aux règles de sécurité routière débute souvent à l'école primaire, mais c'est au collège que les élèves préparent l'Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR) de niveau 1 (en 5^e) et 2 (en 3^e). L'acquisition de cette attestation, complétée de sept heures de leçon de conduite dans une auto-école, est indispensable au jeune qui souhaite obtenir le permis AM pour la conduite d'un deux-roues motorisé de moins de 50cm³.

de conduire un véhicule motorisé de moins de 50cm³ (scooters, mobylettes) qui permet des déplacements plus longs et rapides.

En termes de mobilité, la majorité marque la dernière étape de la jeunesse. C'est l'âge de l'émancipation, avec une sociabilité complètement autonome de celle des parents. On aspire aux vacances entre copains et plus largement au voyage. On quitte éventuellement le domicile familial pour les études. On a ses premières expériences professionnelles. Cet âge de la vie se caractérise par une mobilité très élevée et, à partir de 18 ans (permis de conduire), on dispose désormais - théoriquement - de tous les modes de transports existants pour se déplacer. Seulement, le pouvoir d'achat constitue alors un critère de choix important.

... et avec le lieu de vie

Si les enfants et les jeunes, en fonction de l'âge, connaissent globalement les mêmes étapes dans la découverte de la mobilité, ils ne sont pas confrontés aux mêmes problématiques selon leur lieu de résidence.

En milieu urbain, les distances sont relativement courtes entre le domicile et les établissements scolaires, lieux de loisirs et de services. Entre la marche à pied et les réseaux de transports,

les adolescents et jeunes adultes peuvent rapidement profiter d'une certaine autonomie dans leurs déplacements.

La situation est toute autre pour ceux qui vivent en milieu rural et péri-urbain. Si l'école se situe dans la commune ou celle voisine, il faut souvent parcourir plusieurs kilomètres pour se rendre « à la ville » où se concentrent les établissements du secondaire, l'offre de loisirs et de services, les lieux de sociabilité mais aussi les gares et aéroports à partir desquels on accède aux réseaux de transport nationaux et internationaux.

Or, les transports en commun se raréfient à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains. Les transports scolaires sont en général organisés - bien qu'ils ne couvrent pas tous les villages - mais l'accès aux activités sportives et culturelles mobilisent fortement les parents et leur voiture. Cette situation devient particulièrement problématique à partir de l'adolescence puisqu'elle vient contrarier l'aspiration à l'autonomie.

Ce n'est pas étonnant de voir les jeunes ruraux ou péri-urbains passer le permis de conduire dès leur majorité alors que ce n'est pas une préoccupation majeure pour les jeunes des centres urbains.

Enfants et jeunes à la reconquête de l'espace public

L'espace public a de multiples fonctions : on s'y promène, on y travaille, on s'y déplace, on s'y rencontre, on y joue. Cependant, l'essor des déplacements motorisés, notamment de l'automobile, a complètement modifié le paysage. « La rue a été transformée en route et le Code de la route s'est imposé », comme le constate l'association Rue de l'Avenir dans ses travaux. Au fil du temps, la ville « motorisée » a marginalisé les déplacements à pied et les autres usages d'un espace rendu exigüe. Les piétons doivent être particulièrement vigilants à leur sécurité et les enfants, qui figurent parmi les populations les plus vulnérables, encore plus. En outre, le bruit, la pollution, la vitesse ont fait de l'environnement urbain, un environnement stressant, voire agressif pour les jeunes usagers. In fine, on laisse les enfants se déplacer le moins possible dans l'espace public car leurs modes de transport privilégiés - la marche, le vélo, la trottinette, etc - deviennent dangereux. Ils s'y croisent plus qu'ils ne s'y rencontrent et n'y jouent presque plus. Est-ce parce qu'on a perdu l'habitude de les voir qu'on ne tolère plus leur rare présence ?



Et pourquoi pas réparer son vélo sur l'espace public ?

De mars à octobre 2013, SNCF - en partenariat avec l'association d'insertion *Sauvegarde Val-d'Oise* - a proposé dans quatre gares et le centre-ville de cinq communes du département, des « Ateliers vélos service » hebdomadaires où l'on pouvait notamment apprendre à réparer son vélo.

Annonay (07)

Le conseil municipal des jeunes d'Annonay lutte contre le trafic automobile

Afin de sensibiliser la population aux problèmes liés au trafic automobile et aux autres modes de déplacement, les jeunes élus ont souhaité organiser une journée sans voiture. Mais, après avoir échangé avec les élus, les partenaires et leurs parents, ils ont pris conscience de certaines difficultés et ont révisé leur projet. Ils ont finalement organisé des animations pendant deux jours autour des déplacements écologiques. Ce projet a déclenché par la suite une réflexion sur les vélos à assistance électrique et les parcours piéton. Le service en charge des bus s'est par ailleurs inspiré du projet pour ses propres animations.

Toujours est-il que dans ce lent mouvement, quand on n'exclut pas explicitement les enfants et les jeunes de l'espace public en n'installant pas de bancs pour ne pas déranger le voisinage, en ne sécurisant pas les rues pour permettre aux enfants d'aller à l'école à pied, on omet souvent de prendre en compte leurs usages dans la conception des aménagements et politiques de mobilité.

Pourtant, un espace public où l'enfant pourrait retrouver une place, circuler en sécurité, s'amuser et construire sa sociabilité, est en réalité un espace public plus accueillant pour tous les usagers. Questionner la ville et ses mobilités au travers des enfants, en s'appuyant sur leurs besoins et leurs pratiques, est donc un enjeu majeur pour construire les villes de demain, plus conviviales, moins excluantes et propices à l'expression de la vie sociale.

Le code de la rue et les 30 km/h pour se réapproprier la rue

La « Zone 30 » (créée en 1990) permet à l'échelle d'une rue ou d'un quartier, de privilégier les fonctions urbaines par rapport à la circulation automobile. Elle limite la vitesse de circulation à 30 km/h. La « Zone de rencontre » est un autre concept, introduit en 2008 dans le Code de la route. Entre « l'aire piétonne » et la « zone 30 », cet espace vise à mieux gérer l'espace public de voirie en faveur des modes de transports « doux » et d'une circulation automobile apaisée. Aujourd'hui, de nombreuses associations en France et en Europe militent pour la « Ville 30 ». Dans cette idée, les « zones 30 », les plus étendues possible, comporteraient en leur sein des « zones de rencontres » et des zones piétonnes. Les rues 50 km/h seraient limitées aux axes urbains à très forte dominante de trafic.

Avec le retour progressif des modes de transport « doux » dans la ville, il devenait nécessaire de revoir le Code de la route. La démarche du « Code de la rue » est née. Depuis 2006, un groupe de réflexion et un comité technique ont été constitués et leur travail s'est concrétisé par un décret du 30 juillet 2008 avec, par exemple, l'introduction du principe de prudence (le plus fort est responsable vis-à-vis du plus faible) dans le Code de la route, la création de la zone de rencontre, la généralisation des doubles-sens cyclables. Ce travail se poursuit avec de nouveaux chantiers sur les trottoirs, les stationnements...



PRÉSENTATION DU PROJET



Crédit photo : CAFÉZOÏDE

CO-PORTEURS



37/38





I. PRÉSENTATION

Avec la conviction partagée de la nécessité de donner aux enfants une place plus importante et reconnue dans l'espace public, l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), le CAFÉZOÏDE, la Rue de l'Avenir et Vivacités Ile-de-France ont décidé de joindre leurs compétences pour faire émerger, soutenir et accompagner des initiatives de « Rues aux enfants » en particulier dans les quartiers populaires.

En donnant la priorité de manière excessive à la circulation motorisée nous avons en effet été amenés à ne plus penser à la place des enfants dans l'espace public.

Or, la découverte de leur environnement, de la rue, de la ville est l'occasion pour les enfants de se confronter au réel, de s'affirmer, de grandir. Cet apprentissage physique de leur autonomie au sein d'une communauté favorise de manière importante la constitution de leur identité.

La « Rue aux enfants » offre un espace privilégié et stimulant pour cet apprentissage car il permet aux enfants et aux adultes de se rencontrer et de jouer...dans la rue. Elle répond de plus à un réel besoin en ville souvent en manque d'espace et autorise à l'extérieur de nouvelles perspectives de jeu.

IL S'AGIT D'UNE RUE (OU D'UNE PLACE...) FERMÉE TEMPORAIREMENT (CERTAINS JOURS ET HEURES BIEN PRÉCISES) À LA CIRCULATION MOTORISÉE. LES ENFANTS PEUVENT JOUER LIBREMENT SUR TOUTE SA LARGEUR EN TOUTE SÉCURITÉ ET TOUTE TRANQUILLITÉ. DES INFRASTRUCTURES DE JEUX PEUVENT ÊTRE INSTALLÉES, DES ANIMATIONS ORGANISÉES ET L'ACCÈS DES VÉHICULES À MOTEUR EST RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS.

ORGANISÉE EN COLLABORATION AVEC DIFFÉRENTES ACTEURS (COLLECTIVITÉ, PARENTS, ASSOCIATIONS...), C'EST L'OCCASION POUR LES ENFANTS, DE DÉCOUVRIR LEUR ENVIRONNEMENT, LA RUE, LA VILLE ET DE SE CONFRONTER AU RÉEL, DE S'AFFIRMER, DE GRANDIR.

DES BARRIÈRES DOIVENT ÊTRE PLACÉES EN SUFFISANCE AFIN DE DÉLIMITER CLAIREMENT « LA RUE AUX ENFANTS » ET SIGNALENT « RUE RÉSERVÉE AU JEU ». LA RUE RÉSERVÉE AU JEU N'EST PAS (ENCORE...) EN FRANCE UNE DISPOSITION DÉFINIE DANS LE CODE DE LA ROUTE.

Mais une « Rue aux enfants » est aussi une « Rue pour tous ».

Elle rappelle que la rue appartient aussi à ses habitants, qu'elle a une fonction de séjour qui améliore la qualité de vie en ville en créant dans un quartier, par la rencontre et le débat entre voisins de différentes générations, du **lien social**. La redécouverte de l'**espace public** comme « **bien commun** » apporte à la ville davantage de liberté et de communauté. Une « Rue aux enfants » c'est la possibilité pour les habitants jeunes et adultes de s'exprimer sur leur environnement quotidien et d'être associés concrètement à son animation comme le préconise la Convention internationale des droits de l'enfant.

Il est enfin essentiel que l'espace public soit partagé par plusieurs générations et utilisé plus largement par des usagers de modes actifs de déplacements de tous âges.